

**Dossier de synthèse et proposition
d'actions**



Cistude Nature

Chemin du Moulinat – 33185 Le Haillan
Tél./Fax : 05.56.28.47.72
Contact : christophe.coic@cistude.org
gabrielle.sauret@cistude.org

Sommaire

Introduction	5
1/ Méthodologie	5
1.1/ Inventaires.....	5
1.2/ Propositions de mesures de suivi et d'actions	7
2/ Cartographie et description des formations végétales.	8
2.1/ Cartographie des formations paysagères et organisation de la matrice paysagère.....	8
2.2/ Description des principales formations végétales.....	10
2.2.1/ Les coteaux calcaires exposés au sud.....	10
2.2.2/ Les prairies humides	11
2.2.3/ Les forêts	13
2.2.4 /Les landes	14
2.2.5/ Autres milieux et habitats	14
3/ Inventaire des espèces présentes.....	15
3.1/ Flore	15
3.2/ Avifaune	16
3.3/ Mammifères	17
3.4/ Herpétofaune	18
3.5/ Entomofaune.....	20
4/ Valeur patrimoniale et fonctionnalité écologique	21
4.1/ Synthèse de la valeur patrimoniale des habitats et des espèces	21
4.2/Réservoirs de biodiversité.....	25
4.1.1/ Les coteaux calcaires (milieux ouverts)	25
4.1.2/ Le fond de vallée	25
4.1.3/ Les forêts	25
4.14/ Les milieux aquatiques	25
4.3/ Continuités écologiques	27
5/ Evaluation des facteurs ayant une influence	29
5.1/ Facteurs naturels (évolution spontanée de la végétation)	29

5.2/ Facteurs d'origine anthropique	30
6/ Proposition d'actions.....	31
6.1/ Indicateurs et suivis.....	31
6.1.1/ Suivi des Mammifères par pièges photographiques	31
6.1.2/ Suivi des milieux ouverts : papillons de jour et plantes à fleurs comme indicateurs	32
6.1.3/ Suivi des mares	34
6.1.4/ Suivi des milieux forestiers : recherche des espèces forestières	35
6.1.5/ Autres suivis : dans les jardins...	36
6.2/ Compléments d'inventaires.....	36
6.3/ Préservation de la biodiversité	36
6.3.1/ Secteurs entretenus par la mairie (zone de pique-nique avec les étangs et bords de route).....	36
6.3.2/ Les cœurs de biodiversité	37
6.3.3/ Propositions pour les secteurs agricoles.....	37
6.3.4/ Propositions pour la forêt.....	37
6.3.5/ Propositions pour les jardins particuliers.....	38
6.4/ Sensibilisation et communication.....	38
6.4.1/ Maison de la nature et médiathèque	38
6.4.2/ A destination des scolaires, des groupes hors temps scolaire et du grand public.....	39
6.4.4/ Visibilité sur Internet	39
ANNEXES.....	40
Listes des espèces végétales	40
Liste des oiseaux contactés et listes complémentaires fournies par la commune	44
Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles présentes et potentielles	47
Liste des espèces de papillons de jour contactées.....	50
Liste des espèces de libellules recensées.....	51
Extraits des cahiers d'habitats :	52
Diaporamas utilisés lors des groupes de travail	53

Tables des illustrations

Carte 1: Localisation des relevés avifaune	5
Carte 2 : Localisation des relevés mammifères.....	6
Carte 3 : Localisation des relevés herpétofaune	6
Carte 4 : Localisation des relevés entomofaune	7
Carte 5 : Unités paysagères définies pour l'étude.....	8
Carte 6 : Cartographie des formations végétales identifiées sur le territoire.....	9
Carte 7 : Identification des cœurs de biodiversité	26
Carte 8 : Visualisation des unités paysagères cohérentes en système forestier permettant le déplacement des espèces liées à ce type d'unités	27
Carte 9 : Visualisation des unités paysagères cohérentes en système prairial permettant le déplacement des espèces liées à ce type d'unités	28
Carte 10 : Localisation des transects pour le suivi des papillons de jour (longueur indicative de chaque transect : 250 m).....	32
 Tableau 1 : Habitats présents sur les coteaux calcaires (Code Corine Biotope et Eur15)	11
Tableau 2 : Habitats présents dans les prairies humides (Code Corine Biotope et Eur15)	12
Tableau 3 : Habitats présents dans les forêts (Code Corine Biotope et Eur15)	13
Tableau 4 : Habitats présents dans les landes (Code Corine Biotope et Eur15)	14
Tableau 5 : Autres habitats présents (Code Corine Biotope et Eur15)	14
Tableau 6 : Liste des orchidées.....	15
Tableau 7 : Liste des habitats d'intérêt communautaire	21
Tableau 8 : Liste des espèces animales présentant un fort enjeu patrimonial	22
 Figure 1 : Nombre d'individus par espèce de « micromammifères » dans les pelotes de réjection récoltées.....	18
Figure 2 : Dynamique spontanée de la végétation en station xérique calcaire	29
Figure 3 : Dynamique spontanée de la végétation en station hygromorphe	29
Figure 4 : Volume dans lequel les papillons sont comptés	32
Figure 5 : Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des papillons de jour	33
Figure 6: Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des orchidées.....	34
Figure 7 : Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des forêts	35

Introduction

La commune de Saint-Geyrac, d'une superficie totale de 17,1 km², souhaite réaliser un diagnostic écologique afin d'appréhender les notions de « cœur de nature » et de « continuités écologiques » sur son territoire, tout en intégrant une démarche participative citoyenne.

Ce projet a pour cadre un diagnostic écologique départemental mené par le Conseil général de la Dordogne dans le cadre de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, basé sur l'occupation des sols, la définition d'indicateurs écologiques départementaux et la sensibilisation des acteurs locaux. A l'échelle locale, trois sites pilotes ont été choisis afin de mettre en place des outils de diagnostics à une autre échelle du territoire, exemplaires et reproductibles. Saint-Geyrac est l'un de ces sites pilotes.

La commune souhaite donc lancer un diagnostic écologique intégrant un bilan des habitats et des espèces en présence, leur intérêt patrimonial, une analyse de la fonctionnalité des écosystèmes, ainsi que des propositions d'actions. Ce diagnostic et les actions proposées visent notamment à la mise en place de la concertation pour l'intégration de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel local dans une démarche participative.

Ce dossier présente les résultats des inventaires, base du diagnostic écologique. Ce dernier met en lumière les enjeux et les problématiques du territoire dans une optique de conservation et d'amélioration de la biodiversité. Il permet en particulier d'identifier des coeurs de biodiversité et des corridors écologiques.

Afin d'envisager une préservation de la biodiversité communale, des actions sont proposées, tant pour le suivi de cette biodiversité, que pour sa préservation en lien avec les usages présents. Les actions proposées intègrent le projet communal de Maison de la Nature.

1/ Méthodologie

L'étude est encadrée par un comité technique qui réunit des élus et des habitants de la commune. Ce comité s'est réuni au démarrage de l'étude, pour la présentation du diagnostic et pour un rendu final de l'étude.

L'étude s'est déroulée de juin à novembre 2012.

Elle a débuté par une phase de synthèse bibliographique et d'inventaires.

Les grands types de formations végétales ont été identifiés par photo-interprétation (BDORTHO 2011). A partir de cette analyse, des secteurs d'intérêt écologique ont été définis et ont servi de base aux inventaires des espèces et à la description des formations végétales.

1.1/ Inventaires

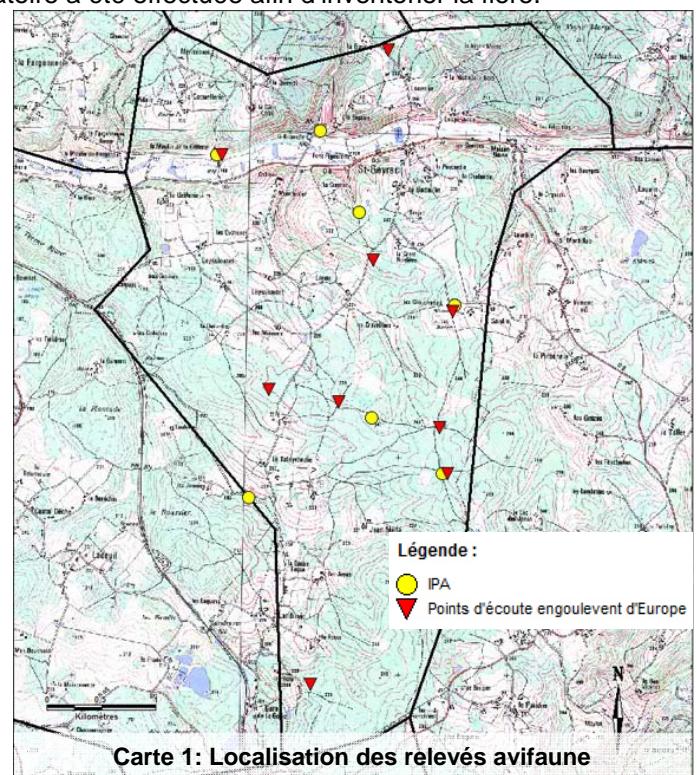
- Inventaires flore et identification des habitats naturels au sein des formations végétales

Les prospections ont été réalisées entre le 20 juin et le 30 septembre. Quatre passages ont été réalisés. Au sein des formations végétales naturelles, une prospection aléatoire a été effectuée afin d'inventorier la flore.

- Inventaires avifaune

Cistude Nature a utilisé la méthode des points d'écoute matinaux et nocturnes des chants d'oiseaux répartis en fonction des habitats, complétées d'observations ponctuelles pour certaines espèces, en particulier les rapaces. Les points d'écoute faisait 5 min. complétés par la technique de la « repasse » pour l'Engoulevent d'Europe.

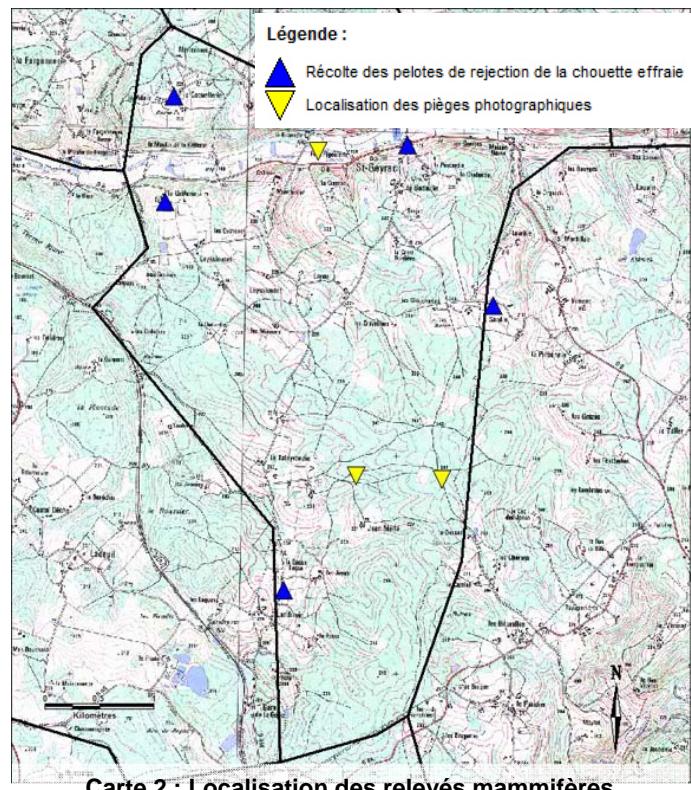
Sur la zone d'étude, une station d'observation par formation végétale a été suivie. Le recensement en un même point a été réalisé deux fois : entre le 29 et le 31 mai 2012 et entre le 26 et le 27 juin 2012.



- Inventaires des Mammifères

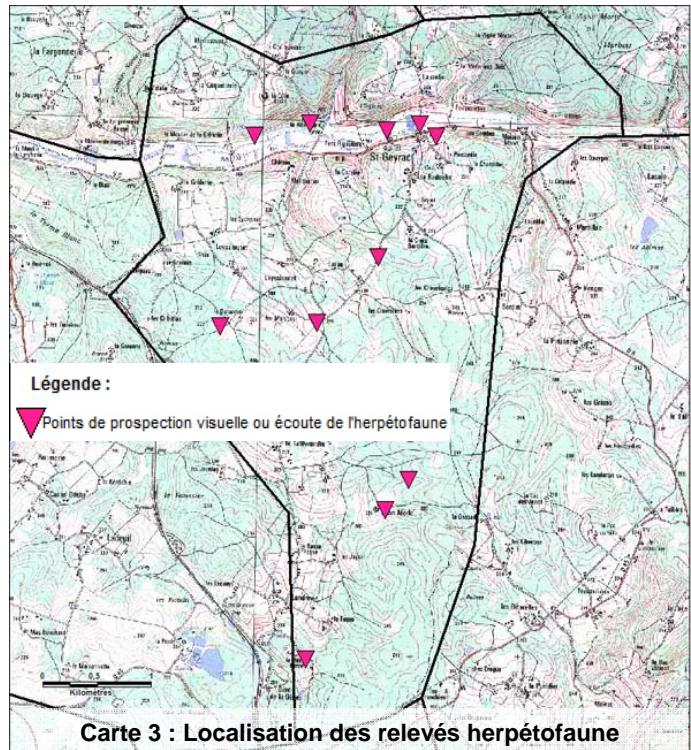
Plusieurs méthodes ont été mises en œuvre pour inventorier les mammifères présents sur la commune :

- Recherche des indices de présence (traces, fèces, passages, couches, bauges...).
- Pose de pièges photographiques : mise en place de trois pièges photos pendant 2 mois (juin et juillet). Posés à des emplacements stratégiques, ils permettent de photographier les espèces passant à proximité du piège. Il s'agit ici de confirmer la présence d'espèces crépusculaires ou nocturnes dont les indices de présence sont difficilement détectables, et de mieux connaître l'utilisation de l'espace communal par certaines d'entre elles.
- Récolte des pelotes de réjection d'Effraie des clochers afin d'analyser les ossements non digérés et rejetés dans les pelotes. Cette analyse permet d'identifier les « micromammifères » présents sur la commune et consommés par les rapaces nocturnes. Une récolte a eu lieu le 27 septembre 2012.



- Inventaires de l'herpétofaune

Les Amphibiens et les Reptiles ont été recherchés dans les zones qui leur sont favorables par prospections aléatoires le 29 mai 2012, le 26 juin 2012 et le 8 août 2012. Des écoutes des chants et des prospections nocturnes, pour les Amphibiens, ont été effectuées le 29 mai 2012 et le 26 juin 2012.

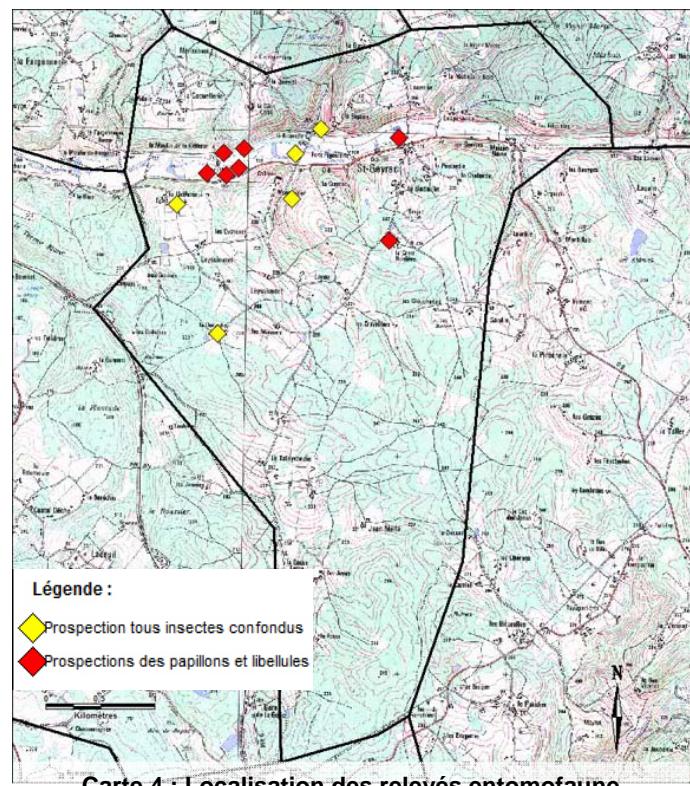


- Inventaires des Insectes

Les Rhopalocères (papillons de jour) et les Odonates (libellules) ont été inventoriés dans le type d'habitat qui leur est favorable (prairies et pelouses naturelles pour les papillons, abords des cours d'eau et pièces d'eau pour les libellules). Dans ce cas, les papillons sont capturés au filet à papillons, identifiés et relâchés sur place.

Ces prospections aléatoires ont été réalisées le 23 juin 2012 et le 6 juillet 2012.

D'autres prospections aléatoires dans les différentes formations végétales identifiées ont eu lieu. Les méthodes de capture sont : le filet-fauchoir (milieux ouverts), la chasse de nuit ou le battage des arbres. Les insectes sont prélevés pour identification. Ces prospections ont été réalisées le 8 juin 2012, le 15 juin 2012, le 27 juillet 2012 et le 3 octobre 2013.



1.2/ Propositions de mesures de suivi et d'actions

Suite au diagnostic écologique basé sur les inventaires réalisés, des groupes de travail composés des membres du comité technique ont été réunis afin d'engager la concertation autour de problématiques identifiées :

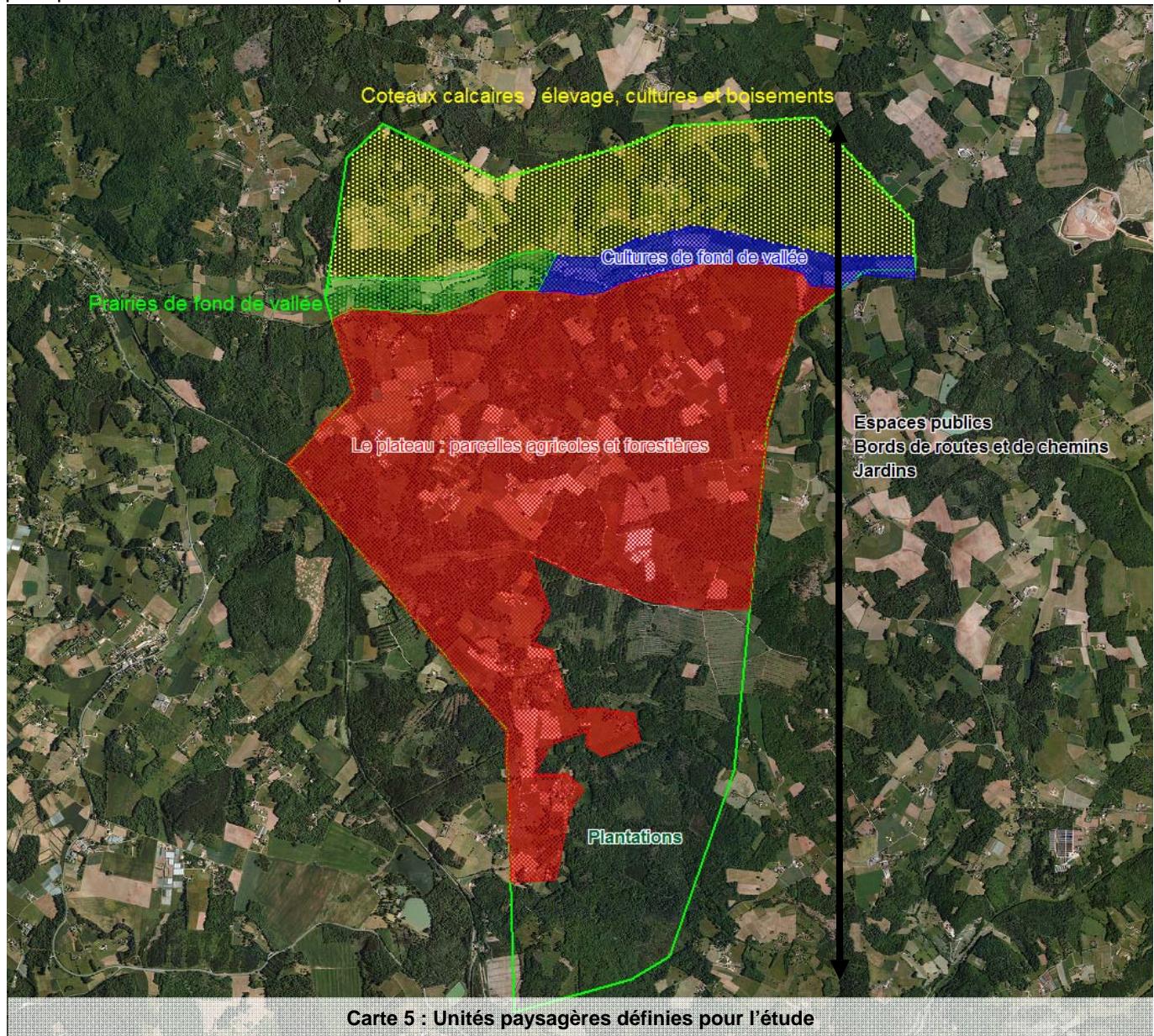
- L'eau Groupe de travail du 11 octobre 2012
- La sensibilisation et la communication Groupe de travail du 11 octobre 2012
- L'agriculture Groupe de travail du 19 octobre 2012
- La forêt Groupe de travail du 19 octobre 2012

Au cours de ces groupes de travail, les enjeux du territoire sur ces problématiques ont été définis afin de permettre aux participants de réfléchir aux mesures envisageables pour favoriser la biodiversité dans le cadre des activités pratiquées ou des gestions mises en place.

Le diagnostic écologique a été présenté à toute la commune au cours d'une réunion publique qui s'est tenue le 20 octobre 2012 afin d'intégrer l'ensemble des habitants dans la démarche entreprise par la mairie.

2/ Cartographie et description des formations végétales.

La carte suivante présente les grandes unités paysagères, cohérentes sur le plan édaphiques et sur les usages pratiqués. Elle définit les termes qui seront utilisés dans ce document.



2.1/ Cartographie des formations paysagères et organisation de la matrice paysagère

La surface agricole recouvre environ 30 % du territoire. Les terres sont exploitées pour l'alimentation du bétail (bovins et ovins) : pâturage, fauche et culture céréalière. Ce type d'exploitation concerne la majeure partie des terres agricoles. D'autres types de cultures sont présentes (fraisiculture notamment).

La forêt occupe environ 70 % du territoire, à différents stades de développement et avec différents modes d'exploitation.

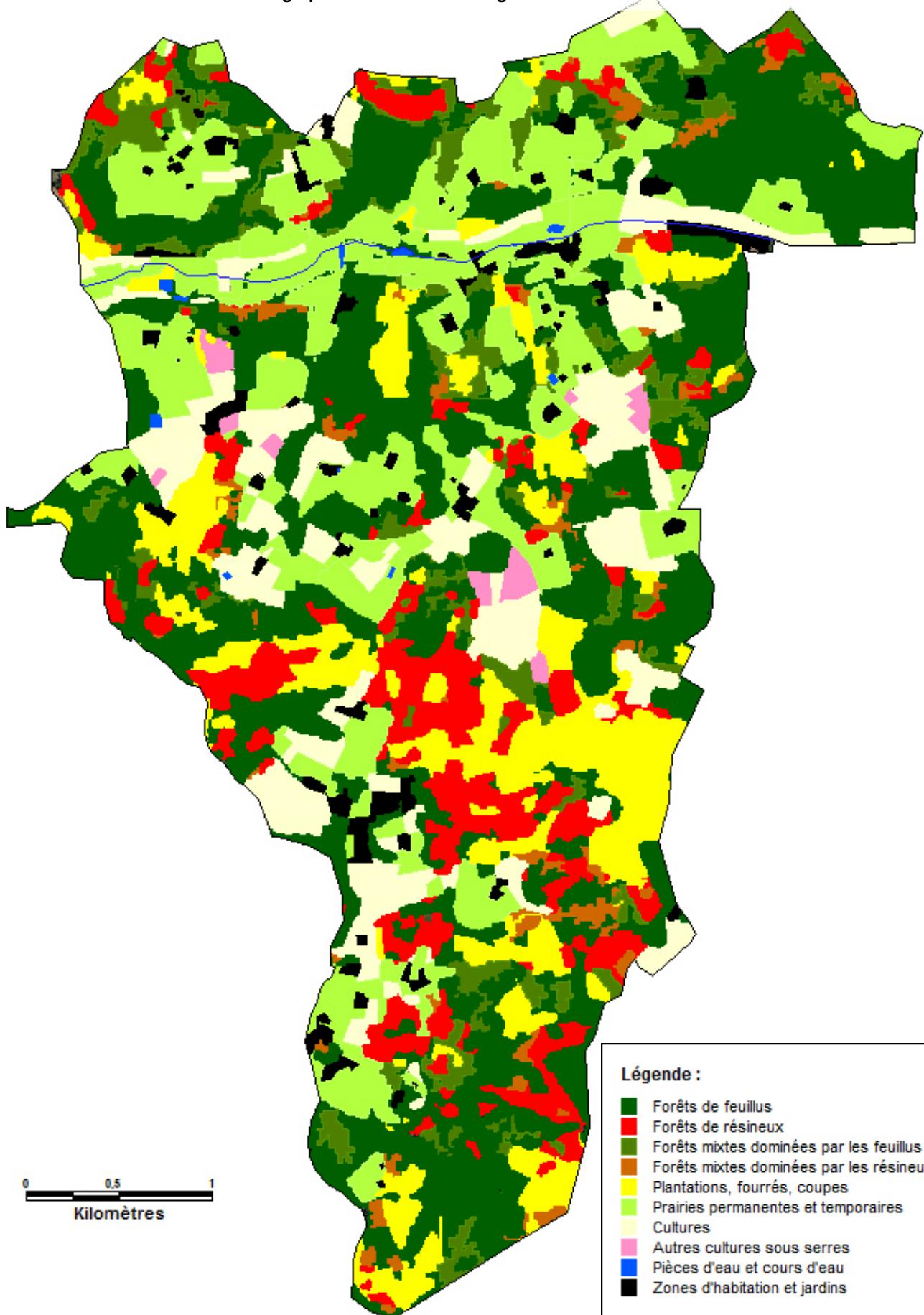
D'autres espaces, souvent en déprise, sont occupés par des fourrés ou des landes.

Le territoire est sillonné de routes reliant entre elles hameaux et habitations dispersées. L'habitat est peu dense, constitué de maisons individuelles avec jardins.

Le paysage est donc structuré par la forêt quelque en soit son type d'exploration. Au cœur des boisements, se trouvent des espaces ouverts, cultivés, fauchés ou pâturés.

La commune est traversée au nord, de l'est vers l'ouest par un cours d'eau. De part et d'autre de ce cours d'eau, le paysage est bocager, constitué de petites parcelles de prairies de fauche, de pâture et de cultures.

Carte 6 : Cartographie des formations végétales identifiées sur le territoire



Remarque : la précision de l'interprétation sur photographie aérienne étant moins précise que les données de la CAUE Dordogne, la réalisation de cette carte est basée sur la cartographie réalisée par le CAUE Dordogne.

2.2/ Description des principales formations végétales

2.2.1/ Les coteaux calcaires exposés au sud

Les coteaux de la Grêlerie, la Bitarelle et la Sigonie sont des sols calcaires, parfois squelettiques, recouverts par une mosaïque de végétation herbacée, arbustive et arborée, avec néanmoins quelques cultures (luzernière et prairie artificielle à La Grêlerie).

Dans la partie orientale des coteaux de la vallée du Saint-Geyrac, vers Lauzelie, Lespinasse et Les Filonnies, les pentes sont moins marquées et sont recouvertes par une végétation arborée et arbustive très fermée, à dynamique différente des trois autres coteaux, et probablement très appauvrie en biodiversité.

Sur la commune, les stades de pelouses, de fruticées et de pré-bois, qui constituent la dynamique naturelle de ce type de milieu, sont présents.

1) **La végétation herbacée** correspond au Mesobromion¹ en bas de pente et au Xerobromion¹ en milieu de pente, potentiellement très diversifiée en espèces thermophiles et subméditerranéennes. Il y a quelques plantes messicoles dans la luzernière et la prairie artificielle. Cette végétation est une mosaïque de groupements selon l'historique des différentes parties des parcelles concernées, avec une biodiversité végétale et entomologique d'autant plus grande dans les zones les moins perturbées par les activités agricoles, ainsi que sur les bordures des champs, les ourlets des haies et les talus routiers.

Ces milieux sont actuellement gérés :

- par pâturage (La Bitarelle) plus ou moins extensif voire intensif,
- par fauchage pour les zones (La Sigonie) où le pâturage avait conduit à une densité importante de Brachypode, parfois quasiment monospécifique et donc inappétent au broutage,
- avec les deux pour les zones cultivées (La Grêlerie), ce qui ne gêne pas la survie des messicoles,
- ou par gyrobroyeage pour les talus routiers, dont certains linéaires sont particulièrement intéressants, et ne devraient être rasés qu'en fin d'été.



Coteau semi-aride

2) **La végétation arbustive** est composée de fruticées de prunelliers, cornouillers, aubépines, ronces,... et petits arbres comme l'Erable champêtre, l'Orme champêtre ou le Chêne pubescent... et de landes à Genévrier commun (surtout à La Sigonie), qui colonise les surfaces herbacées assez rapidement, ainsi que les haies.

Ces zones arbustives sont également un réservoir de biodiversité, du moins tant qu'elles restent en mosaïque ou en linéaire contigu avec des zones herbacées. Lorsqu'elles deviennent trop fermées, une bonne partie de la biodiversité disparaît, sauf sur la lisière périphérique, et les linéaires.



Pinède et fruticée

3) **La végétation arborée** de la série du Chêne pubescent et celle de la pinède sylvestre est présente sur les pentes et sur les hauteurs. Sa biodiversité est intéressante si les arbres ne sont pas trop serrés, ou si les boisements vieillissent et produisent du bois mort. Ils présentent un intérêt quand ils sont en mosaïque avec une fruticée et de la végétation herbacée (structure de pré-bois, assurant un ombrage estival).

En conclusion, les parcelles sont variées en végétation, gestion et historique, ce qui les a conduites à posséder un cortège de faune et de flore, qui présentent des différences localisées. Chacune peut évoluer selon une dynamique semi-naturelle en fonction des souhaits de gestion.

¹ Pelouses calcaires très sèches (xerobromion), sèches à semi-sèches (mesobromion)

Tableau 1 : Habitats présents sur les coteaux calcaires (Code Corine Biotope et Eur15)²

Code Corine Biotope	Code Eur15
31. LANDES ET FRUTICEES	
31.81	Fourrés médio-européens sur sols fertiles
31.811	Fruticées à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i>
31.812	Fruticées à Prunelliers et Troènes
31.8111	Fruticées subatlantiques à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i>
31.831	Ronciers
31.88	Fruticées à Genévriers communs
	5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
31.881	Landes à Genévriers
31.8E	Taillis
34. STEPPES ET PRAIRIES CALCAIRES SECHES	
34.32*	Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides*
34.322H*	Mesobromion aquitain*
34.33*	Pelouses calcaires subatlantiques très sèches*
34.332E*	Xerobromion aquitain
41. FORETS CADUCIFOLIES	
41.711	Bois occidentaux de <i>Quercus pubescens</i>
42. FORETS DE CONIFERES	
42.57	Forêts de <i>Pinus sylvestris</i> du Massif Central

L'habitat d'intérêt communautaire prioritaire **6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)** est bien présent sur la commune, bien que dégradé. Il est possible de l'améliorer et de le maintenir par la mise en place d'une gestion adaptée.

L'habitat d'intérêt communautaire **5130 – Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires** colonise les pelouses et les haies. Il doit être géré pour conserver son intérêt patrimonial.

De manière générale, les deux habitats d'intérêt communautaire présents sur les coteaux correspondent à deux stades de développement de la végétation sur coteaux calcaires. La gestion mise en place doit aussi préserver la présence de ces habitats en mosaïque.

2.2.2 / Les prairies humides

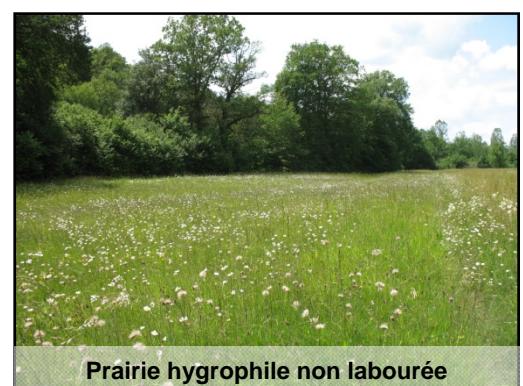
Le fond de vallée est constitué d'une accumulation de colluvionnements argilo-limono-calcaires parcouru par le ruisseau de Saint-Geyrac, interrompu par des pièces d'eau, entre le Moulin de la Grélerie et la Bitarelle.

Il est recouvert à l'ouest de la commune par une végétation herbacée de prairies plus ou moins humides ou inondables, avec néanmoins quelques cultures.

Dans la partie est du fond de vallée (entre Rigoulème, Lespinasse et les Filonnies), ces sols riches sont exploités par des cultures intensives de céréales, en rotation avec des prairies artificielles très pauvres en biodiversité.

1) **Les prairies hygrophiles ou inondables** n'ont jamais été labourées, seulement fauchées lorsqu'elles sont suffisamment exondées. Leur végétation est composée de plusieurs groupements d'origine ancienne et stabilisés en fonction des conditions édaphiques très localisées. En allant du plus humide au plus exondé :

- prairie à junc acutiflore dans les dépressions d'écoulement naturel de l'eau à faible pente, ainsi que dans quelques ornières de labourage en période mouillée,
- prairie oligotrophe à molinie et communautés à *Silaüs* des prés après acidification du colluvionnement par les pluies (lessivage du calcaire),
- prairie tourbeuse acidiphile à *Cirse* à feuilles découpées,



² La Directive habitat-faune-flore désigne un certain nombre d'habitats d'intérêt communautaire, qui présente un intérêt écologique particulier ou qui sont en danger de disparition (désignés en gras dans le tableau). Certains de ces habitats sont prioritaires : ils sont désignés par un astérisque.

- Scorsonère des prés, Succise des prés, après accumulation de matière organique non décomposée en milieu anaérobiose,
- prairie acidiphile relativement plus exondée, toujours avec un sol organique, mais se minéralisant pendant l'été, avec la Danthonie décombante, la Potentille tromentille, la Canche cespiteuse, l'Epiaire officinale et un début de lande à callune.

Il y a donc une longue pédogénèse qui a aboutit à une structuration du sol, à son acidification et sa décalcification en surface, ainsi qu'à l'accumulation d'une litière organique, devenant tourbeuse en période inondée.

Les stations possédant ces types de végétation prairiale hygrophile naturelle ayant échappé au labourage et à la culture, deviennent extrêmement rares en France, alors qu'elles étaient assez répandues il y a un siècle dans cette situation biogéographique favorable de la plaine calcaire humide ou inondable sous climat atlantique, avant la mécanisation de l'agriculture.

Ces prairies présentent donc un intérêt très fort.

2) Les prairies mésohygrophiles, en milieu calcaire, sont mésotrophes et conservent l'humidité assez longtemps après les périodes de pluie. La plupart sont des régénérations après culture ou labourage pour semer une prairie artificielle, les deux pouvant se succéder en rotation.

Elles sont pauvres en biodiversité et largement dominées par la Férule des prés, une graminée à croissance rapide, à souche forte et feuillue, à tige haute, qui concurrence efficacement toutes les autres espèces.

3) Les cultures

Il peut rester des reliquats de cortèges floristiques et entomologiques dans les fossés, les bords de chemins ou les bordures non labourés de champs, mais leur biodiversité est faible et confinée à ces petites zones.

Tableau 2 : Habitats présents dans les prairies humides (Code Corine Biotope et Eur15)³

Code Corine Biotope		Code Eur15
37. PRAIRIES HUMIDES ET MEGAPHORBIAIES		
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	
37.21	Prairies humides atlantiques et subatlantiques	
37.22	Prairies à Jonc acutiflore	
37.242	Pelouses à Agrostide stolonifère et Férule faux-roseau	
37.31	Prairies à molinie et communautés associées	6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)
37.312	Prairies acides à Molinies	
37.72	Franges des bords boisés ombragés	
38. PRAIRIES MESOPHILES		
38.22	Prairies des plaines médio-européennes à fourrages	
53. VEGETATION DE CEINTURE DES BORDS DES EAUX		
53.2142	Cariçaies à <i>Carex vesicaria</i>	
53.2151	Cariçaies à <i>Carex elata</i>	
82. CULTURES		
82.2	Cultures avec marges de végétation spontanée	
82.3	Cultures extensives	
84. ALIGNEMENTS D'ARBRES, HAIES, PETITS BOIS, BOCAGE, PARCS		
84.1	Alignements d'arbres	
84.2	Bordures de haies	
84.3	Petits bois, bosquets	

L'habitat **6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)** est présent dans les prairies hygrophiles. Il constitue une toute petite partie des prairies du fond de vallée mais présente un caractère patrimonial très fort.

³ La Directive habitat-faune-flore désigne un certain nombre d'habitats d'intérêt communautaire, qui présente un intérêt écologique particulier ou qui sont en danger de disparition (désignés en gras dans le tableau).

2.2.3 / Les forêts

La majorité de la superficie communale est recouverte d'une végétation boisée, avec des peuplements de différents âges, tailles, essences, structure et sous forme de groupements variés selon les parcelles, leur situation et leur historique, qui déterminent en définitive leur biodiversité et leurs potentialités.

Il est possible d'établir une typologie des groupements, en fonction de leur biodiversité intrinsèque ou potentielle. Les unités déjà évidentes sont :

- les bois à dominante de Chênes rouvres (sur sol argilo-limono-calcaire),
- les bois à dominante de Chênes pubescents (sur sol calcaire bien exposé),
- les bois à dominante de Charmes (sur sol pentu orienté au nord et à l'est),
- les bois à dominante de Pins sylvestres (sur sol calcaire squelettique),
- les bois à dominante de Pins maritimes (plantations sur sables du plateau),
- les bois à dominante de Chênes tauzins (sur sables secs du plateau),
- les bois à dominante de Châtaigniers (plantations sur le plateau),
- les bois à dominante de Trembles ou de Bouleaux verruqueux (sur sol acides ou tourbeux),
- les bois d'éables, de frênes et de tilleuls (sur sol pentu caillouteux),
- les bois et taillis polyspécifiques (formations secondaires après coupe rase),
- les bois et taillis diversifiés, à strate de landes à genêts, bruyère et/ou molinie (formations secondaires sur sables du plateau),
- les bois marécageux, ou lignes de saules (en fond de vallée).

Globalement, signalons que la biodiversité des boisements tant végétale que fongique (champignons mycorhiziens et saprophytes) et faunistique (notamment celle des insectes phytophages, xylophages et saproxylophages) augmente avec l'âge et se complexifie avec la stabilité et la tranquillité, atteignant un maximum dans les vieux peuplements de 100 à 150 ans.

Tableau 3 : Habitats présents dans les forêts (Code Corine Biotope et Eur15)⁴

Code Corine Biotope	Code Eur15
31. LANDES ET FRUTICEES	
31.13 Landes humides à <i>Molinia caerulea</i>	
31.23 Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	
31.8C Fourrés de noisetiers	
31.8E Taillis	
34. STEPPES ET PRAIRIES CALCAIRES SECHEES	
34.4 Lisières forestières thermophiles	
37. PRAIRIES HUMIDES ET MEGAPHORBIAIES	
37.72 Franges des bords boisés ombragés	
41. FORETS CADUCIFOLIEES	
41.12 Chênaies-charmaies	
41.22 Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes	
41.4 Forêts mixtes de pentes et de ravins (<i>Tilio-Acerion</i>)	
41.65 Forets françaises de <i>Quercus pyrenaica</i>	9230 - Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>
41.711 Bois occidentaux de <i>Quercus pubescens</i>	
41.86 Bois de Frênes thermophiles	
41.9 Bois de Châtaigniers	
41.A Bois de Charmes	
41.D2 Bois de Trembles de plaine	
42. FORETS DE CONIFERES	
42.57 Forêts de <i>Pinus sylvestris</i> du Massif Central	
42.813 Plantations de Pins maritimes des Landes	
44. FORETS RIVERAINES, FORETS ET FOURRES TRES HUMIDES	
44.12 Saussaies de plaine collinéennes et méditerranéo-montagnardes	
44.92 Saussaies marécageuses	

⁴ La Directive habitat-faune-flore désigne un certain nombre d'habitats d'intérêt communautaire, qui présente un intérêt écologique particulier ou qui sont en danger de disparition (désignés en gras dans le tableau).

83. VERGERS, BOSQUETS ET PLANTATIONS D'ARBRES		
83.31	Plantations de conifères	
83.32	Plantations d'arbres feuillus	
83.322	Plantations de chênes exotiques	
83.324	Plantation -et formation spontanée- de Robiniers	
83.325	Autres plantations d'arbres feuillus	

L'habitat d'intérêt communautaire **9230 - Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*** se développe dans les secteurs de landes non gérés, sur le plateau. Il s'agit d'une phase pionnière avant la forêt de Chêne sessile. C'est la conservation du Chêne tauzin qui donne son intérêt à cet habitat.

2.2.4 /Les landes

Plusieurs types de landes acidiphiles sont présents, sur un sol limono-calcaire décalcifié en surface (en fond de vallée), ou sur un épandage sableux du Cenomanien recouvrant les strates calcaires (sur les hauteurs du plateau). Ce sont essentiellement des landes sèches :

- lande à Fougère-aigle,
- lande à Callune et Bruyère cendrée,
- lande à Ajonc d'Europe,
- lande à Molinie,
- lande à Genêt à balai.

Tableau 4 : Habitats présents dans les landes (Code Corine Biotope et Eur15)

Code Corine Biotope	Code Eur15
31. LANDES ET FRUTICEES	
31.13	Landes humides à <i>Molinia caerulea</i>
31.23	Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>
31.84	Landes à Genêts
31.85	Landes à Ajoncs
31.861	Landes subatlantiques à Fougères

2.2.5 / Autres milieux et habitats

D'autres habitats sont présents sur la commune de Saint-Geyrac, et certains, malgré leur faible superficie, peuvent présenter une biodiversité importante ou patrimonialement intéressante, comme :

- les milieux aquatiques (mégaphorbiaies, caricaies, fossés, pièces d'eau)
- les friches et zones rudérales,
- les bords de routes et de chemins, avec les lisières et ourlets associés,
- ...

Tableau 5 : Autres habitats présents (Code Corine Biotope et Eur15)

Code Corine Biotope	Code Eur15
22. EAUX DOUCES STAGNANTES	
22.1	Eaux douces
22.13	Eaux eutrophes
22.41	Végétation flottant librement
22.411	Couvertures de Lemnacées
24. EAUX COURANTES	
24.1	Lit des rivières
84. ALIGNEMENTS D'ARBRES, HAIES, PETITS BOIS, BOCAGE, PARCS	
84.5	Serres et constructions agricoles
86. VILLES, VILLAGES ET SITES INDUSTRIELS	
86.2	Villages
87. TERRAINS EN FRICHE ET TERRAINS VAGUES	
87.1	Terrains en friche
87.2	Zones rudérales

3/ Inventaire des espèces présentes

3.1/ Flore

Les espèces caractéristiques des formations décrites ont été recensées, ainsi que les orchidées visibles pendant la période de l'étude.

Tableau 6 : Liste des orchidées

Nom commun	Nom scientifique	Répartition
Homme pendu	<i>Aceras anthropophorum</i>	Presque toute la France
Orchis pyramidale	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Toute la France
Orchis tachetée	<i>Dactylorhiza maculata</i>	Toute la France
Orchis moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i>	Toute la France
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Toute la France
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	Toute la France
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	Presque toute la France
Platanthère à fleurs vertes	<i>Platanthera chlorantha</i>	Toute la France



Orchis tachetée

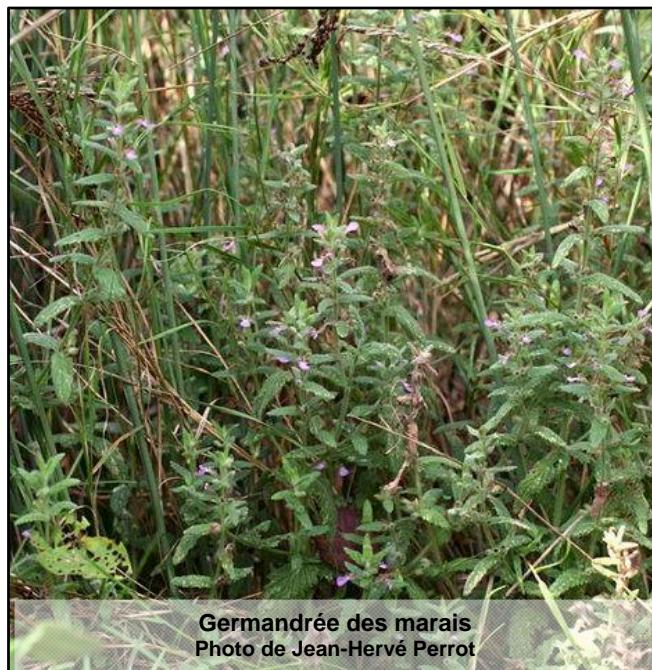


Ophrys mouche



Ophrys abeille

Une espèce protégée au niveau régional a observée dans la prairie hygrophile : la Germandrée des marais, *Teucrium scordium*.



3.2 / Avifaune

En 2012, les contraintes administratives n'ont permis le début des prospections que vers la fin mai, la prise en compte des autres observations réalisées sur la commune de Saint-Geyrac (cf. paragraphe suivant) est donc indispensable. Cistude Nature a utilisé la méthode des points d'écoute matinaux et nocturnes des chants d'oiseaux répartis en fonction des habitats, complétés d'observations ponctuelles pour certaines espèces, en particulier les rapaces et de « repasses » pour la détection de l'Engoulevent d'Europe.

L'inventaire avifaune réalisé par Cistude Nature en 2012 a permis de contacter 50 espèces. Dans la bibliographie, deux autres inventaires existent bien que les observations ne soient pas précisément localisées sur le territoire : en 2010 la commune de Saint-Geyrac a fourni une liste des espèces observées sur son territoire ce qui ajoute 33 espèces à la liste de Cistude Nature ; le bureau d'étude *Terra Prima* (Perret-Gentil C. & Lekeu M., 2011¹⁵) a permis de recenser encore 10 espèces supplémentaires. Au total, le nombre d'espèces d'oiseaux présents sur la commune s'élève donc à 93.

Le nombre total d'espèces présentes reflète une certaine diversité spécifique au sein du cortège avifaunistique qui se retrouve dans la diversité des paysages. Certaines espèces sont, à ce titre, représentatives de leur habitat. En exemple, nous pouvons citer :

- Milieu boisé et forestier : Pic noir, Pic mar, Mésange nonette
- Fiches et bois clairsemés : Engoulevent d'Europe, Fauvette grisette, Bruant proyer
- Bocages : Huppe fasciée, Pie-grièche écorcheur, Petit-duc scops
- Zones ouvertes (prairies, champs) : Caille des blés
- Coteaux secs : Bruant fou
- Zone humide et plans d'eau : Grèbe castagneux, Bécassine des marais, Bergeronnette des ruisseaux
- Zone de bâti : Effraie des clochers, Choucas des tours

Parmi elles, 13 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » (79/409/CEE) pour la promotion et la gestion des espèces d'oiseaux sauvages sur le territoire européen.

D'un point de vue conservation, 10 espèces ont un statut sur la liste rouge française différent de « préoccupation mineure » :

- la Linotte mélodieuse (inventaire 2012),
- la Bécassine des marais (liste communale 2010),
- le Bouvreuil pivoine (liste communale 2010),
- la Grue cendrée (migrateur - liste communale 2010),
- le Milan royal (migrateur - liste communale 2010),
- le Torcol fourmilier (liste communale 2010),
- la Mésange noire¹,
- la Fauvette grisette¹,
- le Bruant proyer¹,
- le Pouillot fitis¹.

Celles-ci sont donc à prendre en compte dans de futurs plans de gestion ou d'aménagement du territoire. Cependant, leur présence respective sur la commune, exception faite de la Linotte mélodieuse contactée en 2012, nécessite d'être confirmée.



Sitelle tochet



Pic vert



Pie-grièche écorcheur



Accenteur mouchet



Huppe fasciée

¹⁵ Perret-Gentil C. & Lekeu M., 2011. *Lecture du paysage à partir de la valeur bio-indicatrice de l'avifaune. Terra Prima.* 15 p.

3.3 / Mammifères

Au total, **25 espèces de Mammifères** ont été contactées sur le site auxquelles il faudrait ajouter le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) très probablement présent. Ces espèces sont relativement communes en Aquitaine et sont peu exigeantes en termes d'habitat. Parmi ces espèces, trois sont protégées au niveau national : l'Ecureuil roux, la Genette commune et la Crossope aquatique. Celles-ci, ainsi que les autres Soricidae (musaraignes), la Belette d'Europe, le Blaireau européen, la Fouine et la Martre des pins sont inscrites à l'annexe III de la Convention de Berne (espèces de faune protégées) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe.

La **Genette commune** est une espèce assez répandue en Aquitaine, qui se rencontre dans les milieux humides le long des berges des cours d'eau. A Saint-Geyrac, plusieurs contacts au piège photographique ont été établis le long du ruisseau de Saint-Geyrac traversant la commune.

La **Belette d'Europe** est une espèce difficile à contacter et sa répartition est mal connue. Elle est certainement plus répandue qu'on ne le pense en Aquitaine. A Saint-Geyrac, seule une photographie a été réalisée à l'aide d'un piège photographique placé, là aussi, le long du ruisseau de Saint-Geyrac.

Deux autres mustélidés, la **Fouine** et la **Martre des pins** ont été contactés sur photographies. Le premier le long du ruisseau de Saint-Geyrac, le second dans le milieu forestier.



Genette commune

La commune semble accueillir une population importante de **chevreuils** et de **sangliers** favorisées par la surface forestière importante.

La forêt constitue un habitat favorable pour de nombreuses espèces, à la fois en termes de ressources alimentaires mais également de caches et de gîtes, comme par exemple pour le Chevreuil européen, le Sanglier ou le Blaireau européen.



Empreintes de blaireau

Les surfaces ouvertes (prairies, clairières, cultures) permettent la présence du **Lapin de garenne** et du **Lièvre d'Europe**. Le premier peut y creuser ses terriers et le second se réfugier dans les hautes herbes. Les cultures servent également de points de ressources alimentaires pour certains Ongulés.



Lièvre d'Europe

Le milieu humide, représenté par les étangs et le ruisseau de Saint-Geyrac, constitue un point d'abreuvement essentiel pour toutes les espèces et probablement un corridor écologique pour certaines espèces (Belette d'Europe, Genette commune,...).

Au total, **11 espèces de « micromammifères »** (212 individus) ont été contactées par l'analyse de 56 pelotes de réjection d'Effraie des clochers récoltées dans l'église et diverses granges de la commune.

Parmi elle, la **Crossope aquatique** est la plus grosse musaraigne en France et fréquente les milieux humides et les berges des cours d'eau et plans d'eau. Elle est protégée au niveau national. Deux crânes ont été découverts dans des pelotes de réjection dans les secteurs de la Grêlerie et de l'église.

La **Musaraigne pygmée** est inféodée aux habitats humides et frais avec une litière importante (landes, terrains humides, prairies grasses, ripisylves des cours d'eau, forêt, etc.). Deux crânes ont été trouvés dans les pelotes de réjection des secteurs de la Taleyrandie et de la Grêlerie.

Le **Campagnol de gerbe** (ou des Pyrénées) occupe les prairies, champs cultivés, vergers et les jardins préférant un couvert végétal dense et des sols profonds. Bien



Crâne de Crossope

que l'espèce ait une répartition très large dans le quart sud-ouest de la France, seulement deux crânes ont été trouvés dans les pelotes de réjection dans les secteurs de la Grêlerie et de l'église.

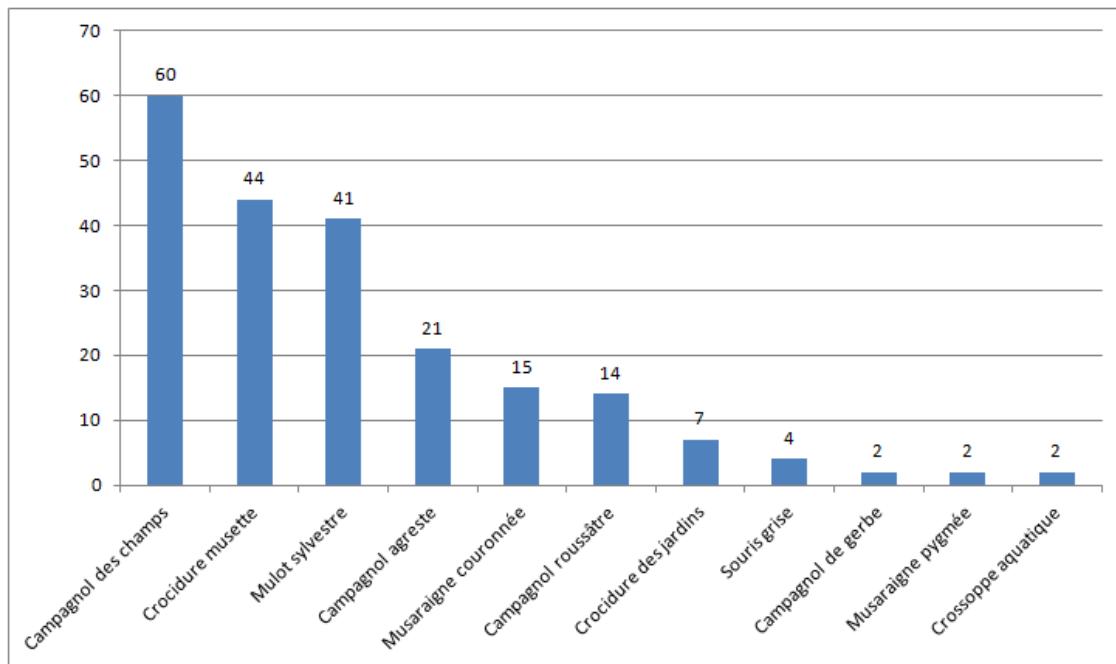


Figure 1 : Nombre d'individus par espèce de « micromammifères » dans les pelotes de réjection récoltées

Les habitats diversifiés de la commune apportent un cortège mammalien lui aussi diversifié (Rongeurs, Ongulés, Carnivores). La densité très faible d'habitants sur la commune est un atout pour le maintien et le développement des populations d'espèces sauvages.

Il est important de maintenir de grandes surfaces forestières pour le refuge des animaux alliés à des surfaces ouvertes pour les ressources et des corridors (haies, cours d'eau) pour leurs déplacements.

En revanche, les grandes plantations de pins ne sont pas propices aux Mammifères qui préfèrent en général des forêts de feuillus (Ongulés) ou mixtes (Rongeurs).

3.4/ Herpétofaune

Les prospections menées sur la commune ont permis l'observation de sept espèces d'Amphibiens et trois espèces de Reptiles. Les Amphibiens ont été principalement contactés par prospections nocturnes. Les Reptiles ont fait l'objet de prospections diurnes par contact visuel.

La **Salamandre tachetée** a été contactée dans des mares forestières utilisées pour la reproduction de l'espèce. Cette espèce principalement forestière est relativement abondante en Dordogne dans les massifs forestiers.

L'**Alyte accoucheur** a été contacté par l'écoute de son chant très caractéristique. Il a été entendu aux abords de l'église de Saint-Geyrac, ainsi qu'à proximité de bassins agricoles au sud de la commune, aux lieux-dits "La Durantie" et "La "Haute Fosse", et il est probablement présent sur la majorité de la commune.

Le **Crapaud commun** a été observé au lieu-dit "La Durantie" et sur les pelouses sèches au nord du ruisseau de Saint-Geyrac. Cette espèce très ubiquiste est probablement présente sur l'ensemble de la commune.

Le **Crapaud calamite** est une espèce plutôt rare en Dordogne. Cette espèce apprécie les milieux ouverts et ensoleillés. Seuls quelques têtards ont été observés dans les ornières d'un chemin forestier au sud de la commune, au lieu-dit "Jean Merle".

La **Rainette verte** a été contactée par le chant autour du village, ainsi que dans certains bassins au sud de la commune. L'espèce est probablement répartie sur une majeure partie des points d'eau favorables à sa reproduction (présence d'une végétation buissonnante ou arbustive, absence de poissons et/ou d'écrevisses).

La **Grenouille verte** présente des densités très importantes dans la majeure partie des plans d'eau du site. Celles-ci sont même exceptionnelles sur certaines



Alyte accoucheur



Rainette verte

mares, comme au lieu-dit "La Durantie" par exemple. Les étangs du village habitent aussi une belle population, mais la présence de l'Ecrevisse de Louisiane est probablement défavorable à une densité plus importante. Sur la base des critères morphologiques et acoustiques, les individus observés semblent appartenir aux espèces *Pelophylax kl. esculentus* et *Pelophylax ridibundus* (impossible à confirmer sans l'aide de la génétique).

La **Grenouille agile** n'a été observée qu'à une seule reprise au lieu-dit "La Durantie". L'espèce est plus facile à observer en tout début de saison (février mars), elle est probablement plus largement répartie sur la commune.

Le **Lézard des murailles** est présent sur toute la commune, dans tous les types de milieux.

La **Couleuvre verte et jaune** est l'espèce de serpent la plus abondante du site. Elle a été observée à plusieurs reprises, notamment au nord du ruisseau de Saint-Geyrac. Cette espèce ubiquiste est présente sur toute la commune.

La **Couleuvre à collier** a été observée uniquement au sein d'un bassin agricole au lieu-dit "La Durantie". Cette espèce présente une préférence pour les zones humides, et est probablement présente sur la majeure partie des sites favorables.



Couleuvre verte et jaune



Couleuvre à collier

Sont très probablement présents sur le site : le Triton palmé et le Triton marbré (en phase terrestre aux périodes de prospection, donc plus difficiles à contacter), le Lézard vert, la Couleuvre vipérine, la Coronelle girondine et la Vipère aspic.

Sur la base des habitats disponibles, d'autres espèces sont (très) probablement présentes sur le site : le Triton palmé et le Triton marbré (en phase terrestre aux périodes de prospection, donc plus difficiles à contacter), le Lézard vert, la Couleuvre vipérine, la Coronelle girondine et la Vipère aspic. Des inventaires complémentaires pourraient confirmer leur présence.

Même si la commune est située hors des limites connues de répartition de l'espèce, la présence du Sonneur à ventre jaune peut être envisagée de par la présence d'habitat favorable (bocage, boisements et nombreuses ornières). De même, la Rainette méridionale est présente dans des secteurs proches (commune de Lymerat par exemple). Les coteaux secs du nord de la commune constituent un habitat favorable pour le Lézard ocellé, mais celui-ci est très rare dans le département. Enfin, la Trachémyde écrite⁶ *Trachemys scripta* est souvent relâchée par la population dans les plans d'eau proches de zones urbanisées. Sa présence peut donc être envisagée sur les bassins du village.

Les "Hot spots" de la commune de Saint-Geyrac pour l'herpétofaune

Le secteur le plus riche correspond probablement au secteur nord de la commune, qui englobe le ruisseau de Geyrac, les plans d'eau et zones humides, ainsi que les pelouses sèches au nord.

Le sud de la commune présente un paysage forestier globalement plus homogène et moins favorable à une importante diversité d'espèces d'Amphibiens et de Reptiles, mais il recèle quelques "trésors" très intéressants, avec notamment la présence de mares très riches en Amphibiens. A titre d'exemple, la mare située en lisière de forêt, au lieu-dit "Jean Merle" montre une remarquable densité et diversité d'Amphibiens.

⁶ Tortue dite "de Floride".

3.5/ Entomofaune

La diversité des papillons de jour (41 espèces contactées) et des libellules (22 espèces contactées) de la commune de Saint-Geyrac est importante.

Les libellules profitent de points d'eau de bonne qualité, stagnants ou courants ; Une gestion adéquate pourrait encore favoriser la diversité de ce groupe.

La diversité des papillons est représentative de la diversité des milieux ouverts (prairies hygrophiles, mésohygrophiles et coteaux secs) ainsi que d'un réseau de haies dense. En forêt, on retrouve les espèces liées à ce type de milieu, plus fermé, entrecoupé d'allées et de clairières plus ouvertes.

Deux espèces présentent un enjeu particulier en raison de leur statut de protection et de leur rareté à l'échelle nationale :

- **Agrion de mercure** : libellule contactée au niveau du ruisseau, caractéristique des milieux courants où l'eau est de bonne qualité et végétalisée.



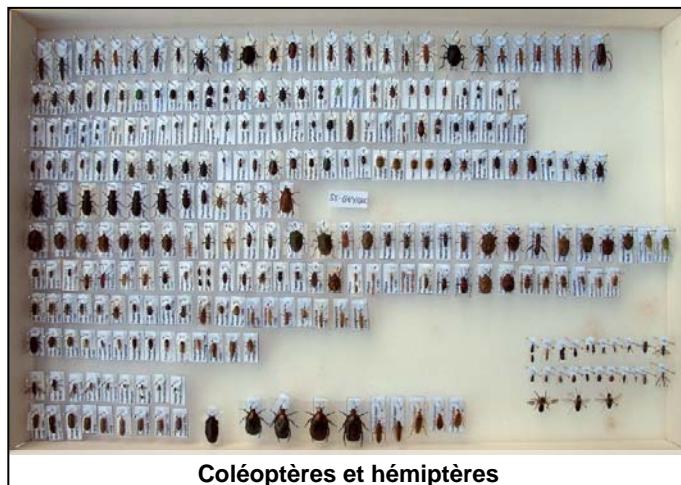
Agrion de mercure

- **Azuré du serpolet** : papillon présent sur les coteaux secs où poussent le serpolet et l'origan, plantes hôtes de ce papillon. Il est aussi lié à une espèce de fourmis *Myrmica sabuleti*. La chenille de ce papillon se développe et se métamorphose au sein de la fourmilière.



Azuré du Serpolet

Pour les autres groupes d'insectes, quelques relevés ont été effectués dans les trois milieux les plus naturels : coteau calcaire, prairie humide et vieille chênaie. 360 espèces ont été recensées. A ce stade, il est difficile de tirer des informations valides sur le peuplement entomologique des milieux inventoriés. Des inventaires plus poussés selon une méthode établie sont nécessaires.



Coléoptères et héméoptères



Papillons et jour et papillons de nuit

4/ Valeur patrimoniale et fonctionnalité écologique

4.1/ Synthèse de la valeur patrimoniale des habitats et des espèces

Les habitats listés ci-après présentent un enjeu fort en terme de préservation.

Tableau 7 : Liste des habitats d'intérêt communautaire

Type EUR 15	Code CORINE	Formation végétale	Etat de conservation
5130 – Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	31.88	Fruticées à Genévriers communs	
6210 – Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	34.32 34.322H 34.33 34.332E	Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides Mesobromion aquitain Pelouses calcaires subatlantiques très sèches Xerobromion aquitain	
6410 – Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	37.31 37.312	Prairies à Molinie et communautés associées Prairies acides à Molinie	
9230 – Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	41.65	Forêts françaises de <i>Quercus pyrenaica</i>	

Une seule espèce végétale protégée a été observée à ce stade de l'étude : la Germandrée des marais *Teucrium scordium*. Elle est rare sur la commune puisqu'elle se développe dans les zones de marais peu acides ou alcalins, soit, sur la commune de Saint-Geyrac, dans la prairie hygrophile. Elle est protégée au niveau régional.

Les espèces animales listées ci-après présentent un enjeu fort de conservation de part leur statut de protection ou leur rareté.

Notons que, de manière générale, les habitats présents accueillent des cortèges d'espèces animales diversifiés. Il convient de prendre en compte cet élément, en plus de la valeur patrimoniale propre à certaines espèces.

Tableau 8 : Liste des espèces animales présentant un fort enjeu patrimonial

Nom_latin	Nom_espece	Potentialité	Statut sur site	Protection	Directive Oiseaux	Directive habitats Faune Flore	Liste rouge Monde/France	Habitat optimal	Fiche Natura2000
OISEAUX									
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Nidification possible	commune	Protégé	An. I		LC/LC	Bocage, grands massifs forestiers résineux ou feuillus	x
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	Nidification possible	rare	Protégé	An. I		LC/LC	Milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles	x
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulement d'Europe	Nidification possible	rare	Protégé	An. I		LC/LC	Landes, friches, bois claisemés de feuillus ou de résineux	x
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Nidification probable	commune	Protégé			LC/VU	Milieux semi-ouverts, landes buissonnantes	x
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Nidification possible	commune	Protégé	An. I		LC/LC	Grandes vallées alluviales, près de lacs ou de grands étangs, prairies humides et de plaines agricoles	x
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Nidification probable	rare	Protégé	An. I		LC/LC	Zones ouvertes, sèches à végétation buissonnante, landes plantées d'épineux et de haies	x
Liste d'espèces complémentaires fournie par la commune de Saint Geyrac le 24/11/2010*									
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		LC/LC	Boisements claires, coupes, milieux présentant une alternance de boisements et de milieux ouverts	x
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Présence à confirmer	-	Chassable	An. II		LC/EN	Zones humides dulçaquicoles	x
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/VU	Forêts de feuillus âgées	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		LC/LC	Tous les milieux ouverts à végétation peu élevée	x
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		LC/LC	Rives des cours d'eau, des lacs, étangs, gravières en eau, marais	x

								et canaux	
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		NT/VU	Zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture	x
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		LC/LC	Forêts de feuillus avec une nette préférence pour les chênaies et les chênaies-charmaies	x
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Présence à confirmer	-	Protégé	An. I		LC/LC	Grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètre donc âgés. Préférence pour les hêtraies et hêtraie-sapinières	x
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/NT	Bocages, bois clairs entrecoupés de champs, bosquets de feuillus	
Liste d'espèces complémentaires provenant de Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)									
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/NT	Forêts de résineux, forêts mixtes dominées par les résineux	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/NT	Grande variété de milieu avec couverture buissonnante basse et touffue, de préférence en association avec de hautes herbes	x
<i>Miliaria calandra</i>	Bruant proyer	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/NT	Milieux ouverts : zones agricoles, en particulier pâtures et champs de céréales	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Présence à confirmer	-	Protégé			LC/NT	Milieux buissonnents de toute nature	x
MAMMIFERES									
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Présence confirmée	Autour du cours d'eau	Protégé		An. V	LC/LC	Taillis et forêts denses, près des points d'eau	
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	Présence confirmée	Assez rare	Protégé			LC/LC	Berges des eaux courantes et stagnantes, riches en végétation. Abondante dans les cressonnières.	
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Présence confirmée	Peu commune	Réglementée		An. V	LC/LC	Boisements denses, forêts de conifères ou forêts mixtes,	
AMPHIBIENS									
<i>Alytes o. obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Présence confirmée	Fréquent	Protégé		An. IV	LC/LC	Tous types de milieux, ensoleillés, avec abris	
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Probable		Protégé			LC/LC	Milieux ouverts, chauds et secs	

<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	Probable		Protégé		LC/LC	Aux abords et dans les cours d'eau et les étangs annexes	
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	Présence confirmée	Rare	Protégé	An. IV	LC/LC	Milieux humides ouverts. Espèce pionnière	
<i>Hyla a. arborea</i>	Rainette verte	Présence confirmée	Assez fréquent	Protégé	An. IV	LC/LC	Plan d'eau de plaine avec végétation arborée	
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	Possible		Protégé	An. II & IV	LC/VU	Milieu bocager ou forestier. Se reproduit dans les points d'eau peu profonds, temporaires ou non, ensoleillés	x
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	Probable		Protégé	An. IV	LC/LC	Tous types de points d'eau sans poissons, relativement profonds, végétalisé	
<i>Vipera a. aspis</i>	Vipère aspic	Probable		Protégé		LC/LC	Secteurs forestiers et pelouses sèches	
INSECTES								
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	Présence confirmée	Rare	Protégé	An. II	-/LC	Petits cours d'eau permanents aux eaux claires et bien oxygénées, bien ensoleillés	x
<i>Maculinea arion</i>	Azuré du Serpolet	Présence confirmée	Assez fréquent	Protégé	An. IV	NT/EN	Pelouses sèches avec Serpolet ou Origan (plantes hôtes)	
<i>Brenthis hecate</i>	Nacré de la filipendule	Présence confirmée	Assez fréquent			-/LC	Lisières, haies et ronciers en stations chaudes (plantes hôtes : ronces)	

Listes rouges :

LC : préoccupation mineure

NT : quasi-menacé

VU : vulnérable

EN : en danger

CR : en danger critique d'extinction

Directives européennes :

Directive Oiseaux, An. I ou II : espèce inscrite aux annexes I ou II

Directive Habitats, An. II, IV ou V : espèce inscrite aux annexes II, IV ou V

4.2/Réservoirs de biodiversité

→ Localisation des cœurs de biodiversité sur la carte 7

4.1.1/ Les coteaux calcaires (milieux ouverts)

Les coteaux suivent, selon les secteurs, des dynamiques totalement opposées : ils sont surpâturés dans certains secteurs (ovins), ou non gérés dans d'autres et s'enrichent. Pour autant, la dynamique naturelle – et semi-naturelle – de la végétation des coteaux calcaires amènent, quand les habitats sont en mosaïque, une diversité et une valeur patrimoniale très forte.

Deux habitats d'intérêt communautaire, dont un prioritaire, sont présents :

- **6210 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables)**
- **5130 – Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires**

Ils correspondent aux stades de développement de la végétation dans une dynamique naturelle. Une gestion reste indispensable pour maintenir les milieux ouverts et les fruticées.

Un cœur de biodiversité, en rouge sur la carte 7, a été identifié.

4.1.2/ Le fond de vallée

Le réseau bocager présent en fond de vallée est un cœur de biodiversité à préserver. Au sein de ces parcelles, subsiste un reliquat d'habitat naturel peu modifié, comprenant un habitat d'intérêt communautaire :**6410 – Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caerulea*)**.

Sur la carte 7 :

- la partie verte claire constitue le cœur de biodiversité (zone la plus diversifiée et la moins modifiée à ce jour),
- La partie jaune peut constituer une zone tampon, à améliorer en adaptant certaines pratiques.

4.1.3/ Les forêts

Les faciès des milieux boisés sont extrêmement variés sur la commune de Saint Geyrac. Il a donc été décidé de définir un cœur de biodiversité forestier (en vert foncé sur la carte 7) correspondant à une futaie de chênes relativement âgée, présentant une lisière avec une coupe forestière où s'est installée un cortège d'espèces préforestières et de lisières, partie prenante de la dynamique forestière et de sa biodiversité.

L'habitat communautaire **9230 - Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*** est présent sur les sables secs du plateau, en association avec les landes sèches et mésophiles.

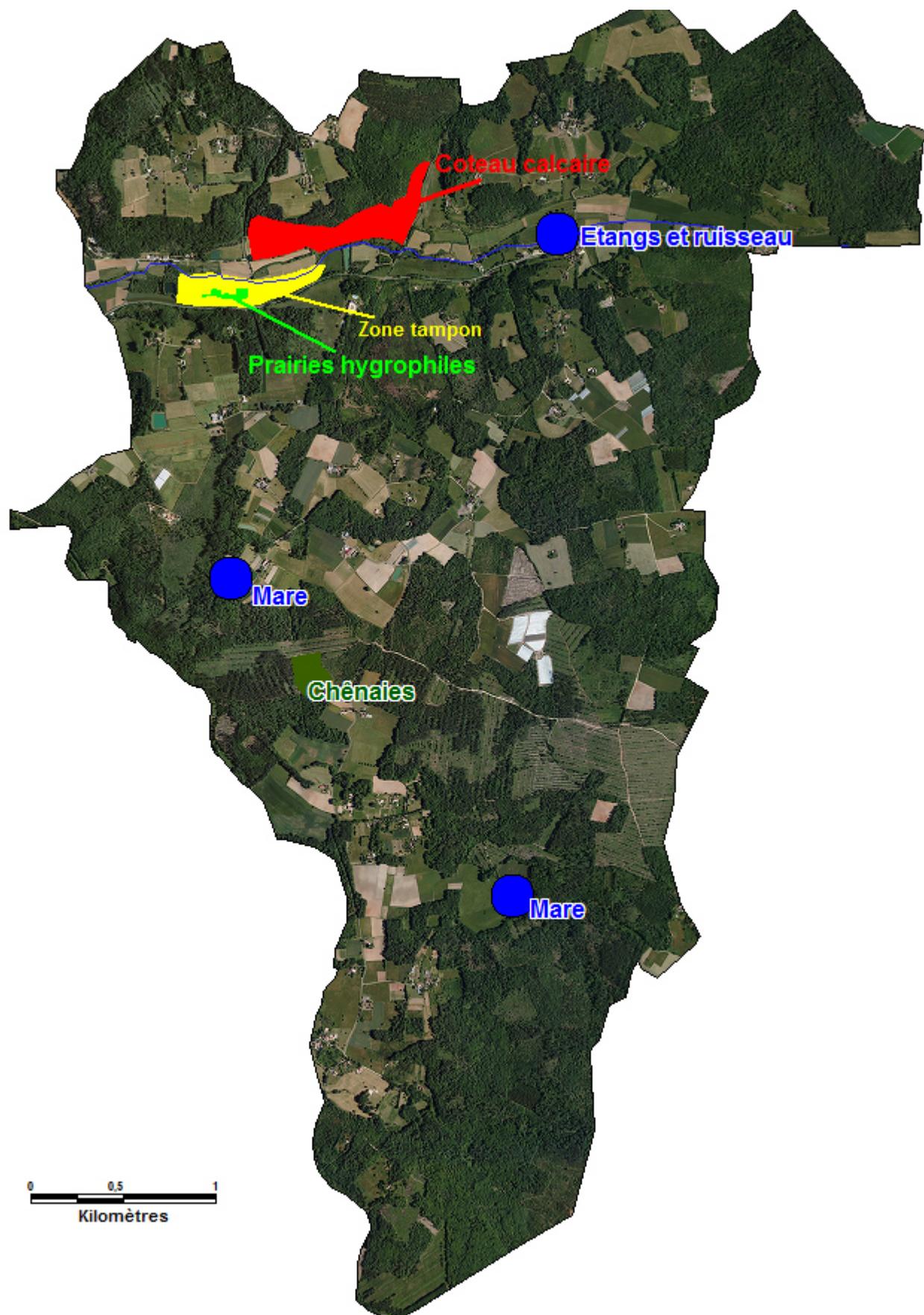
4.14/ Les milieux aquatiques

La commune de Saint Geyrac est traversée par le ruisseau de Saint-Geyrac. La qualité de l'eau de ce cours d'eau, ainsi que celle des deux étangs municipaux qui y sont liés, paraît bonne au vu du peuplement de libellules présent. Il constitue donc, avec les étangs associés, un réservoir qu'il convient d'améliorer mais dont la potentialité est grande. Ce cours d'eau est, de plus, le seul milieu aquatique courant de la commune.

Deux mares ont aussi été identifiées en raison de leur richesse en Amphibiens. Elles constituent plus une référence pour l'ensemble des mares de la commune que des réservoirs au sens premier du terme. Dans la mesure où il n'a pas été possible de visiter l'ensemble du réseau de mares, il nous paraît important de mettre en exergue ce type d'habitats très diversifié et caractéristique de la commune.

Ces mares constituent l'amorce d'un cœur de biodiversité qui est potentiellement dispersé sur toute la commune.

Carte 7 : Identification des cœurs de biodiversité



4.3 / Continuités écologiques

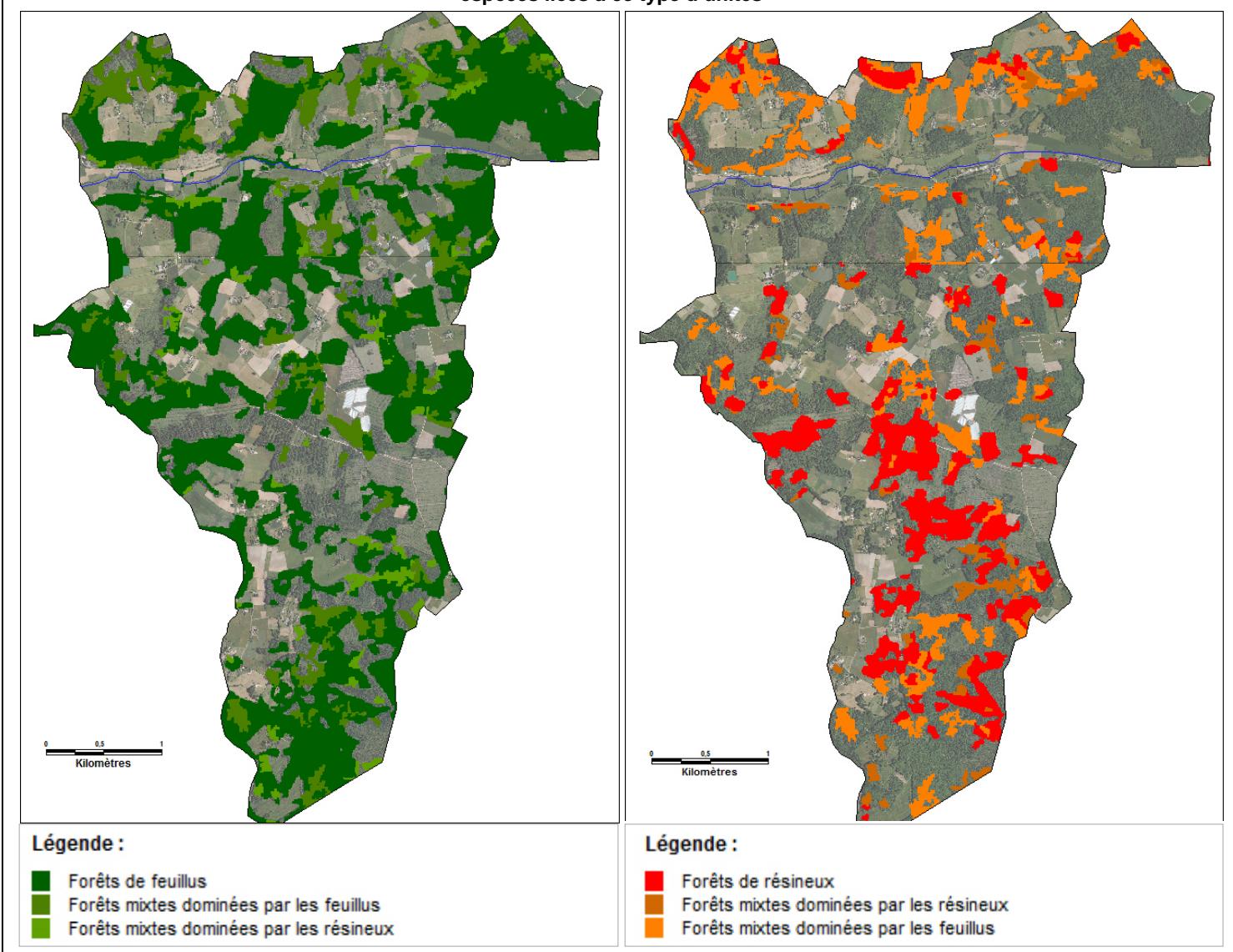
Le territoire de Saint Geyrac présente une fonctionnalité écologique certaine.

Les zones habitées sont réparties sur tout le territoire avec des densité très faibles de construction. Il n'y a donc pas de barrière écologique infranchissable pour les espèces. Le réseau routier existant peut même constituer un atout pour le déplacement de certaines espèces quand les bords de routes constituent des corridors (maintien de milieux ouverts favorables au déplacement des insectes et des petits mammifères par exemple, maintien d'habitats favorables au développement et à la dispersion des plantes messicoles...).

Pour les espèces associées aux milieux boisés, la présence très importante de ce type d'habitat (voir carte 8) entraîne une connectivité des grands ensembles boisés, que ce soit pour les espèces liées aux forêts de feuillus ou de résineux.

Par ailleurs, la plupart de ces espèces sont à même d'emprunter les corridors existants : lisières, zone de coupe et de plantation.

Carte 8 : Visualisation des unités paysagères cohérentes en système forestier permettant le déplacement des espèces liées à ce type d'unités



Une analyse plus détaillée de l'organisation des boisements selon les essences pourrait être envisagée afin d'envisager les continuités écologiques pour certaines espèces très exigeantes sur le plan écologique.

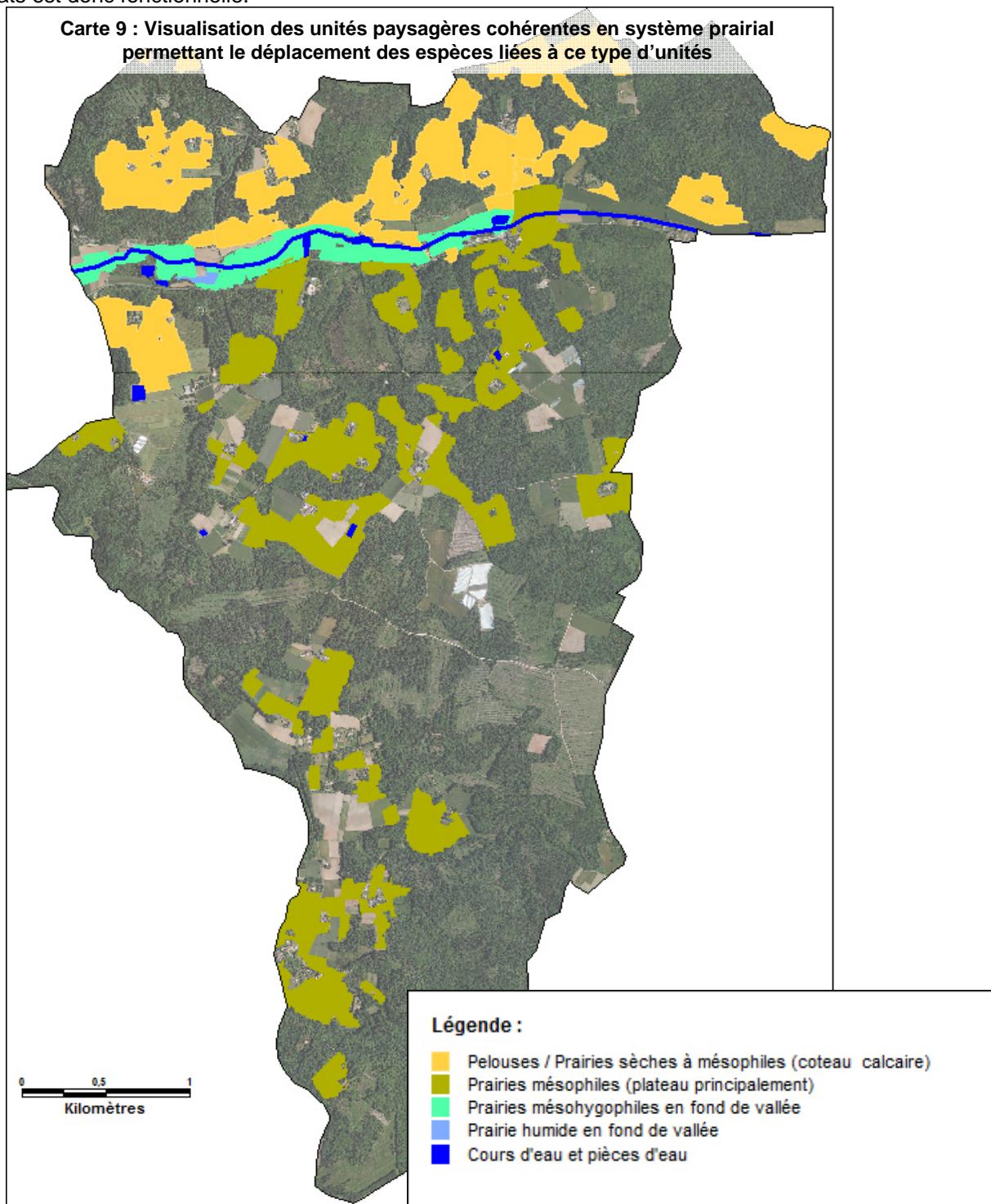
Les espèces associées aux pelouses et aux prairies sèches ne sont pas forcément les mêmes que celles des milieux plus mésophiles. C'est le cas des insectes notamment, très dépendants des conditions édaphiques et donc des espèces végétales présentes. D'autres espèces sont plus liées à la structure du milieu, comme de nombreux oiseaux.

Dans l'ensemble, les continuités écologiques existent et sont fonctionnelles.

Les milieux les plus humides se structurent autour du ruisseau de Saint-Geyrac et comprennent, en plus du cours d'eau, des étangs et des mares, des prairies humides, des prairies mésohygrophiles et des habitats de mégaphorbiaies et de caricaies (non représentés sur la carte 9).

Les systèmes de pelouses et de prairies des coteaux et du plateau sont aussi fonctionnels, dans la mesure où les talus routiers et les lisères jouent aussi le rôle de corridors de déplacement pour de nombreuses espèces (non représentés sur la carte 9).

Signalons que la colonisation du réseau de mares présentes sur les coteaux et le plateau par des espèces qui utilisent ce type de milieu est effective puisque les mares visitées présentent une bonne végétalisation et peu d'entretien sont colonisées par différentes espèces d'Amphibiens, de Reptiles et d'Insectes. La connectivité entre ces microhabitats est donc fonctionnelle.



5/ Evaluation des facteurs ayant une influence

5.1/ Facteurs naturels (évolution spontanée de la végétation)

Sans intervention de gestion, les milieux ouverts ont tendance naturellement à s'enrichir puis à se boiser. De manière simplifiée et théorique, les étapes de colonisation végétale observables dans les milieux les plus naturels sont les suivantes :

- Coteau sec

Pelouses calcicoles (formations secondaires liées à l'agropastoralisme) → Végétation à hautes herbes (avec développement des brachypodes notamment) → Fourrés calcicoles à Genévriers communs → Forêts de chênes sessiles.

Les fourrés à Genévriers communs se développent aussi en strate arbustive des forêts de Pins sylvestres quand ils ne sont pas trop denses.

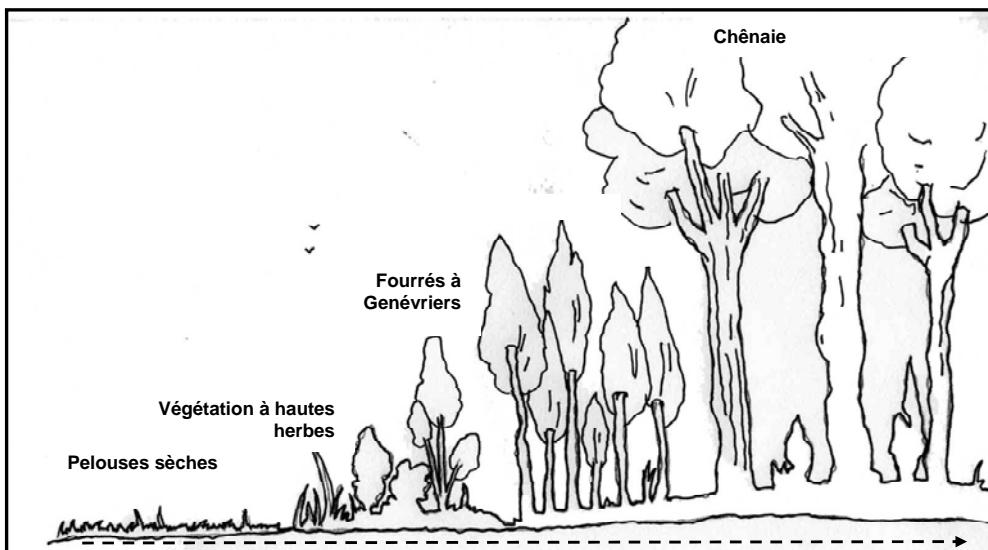


Figure 2 : Dynamique spontanée de la végétation en station xérique calcaire

- Fond de vallée

Prairies humides → Fourrés ou taillis → boisements humides de saules
mésophiles → → de chênes pédonculés

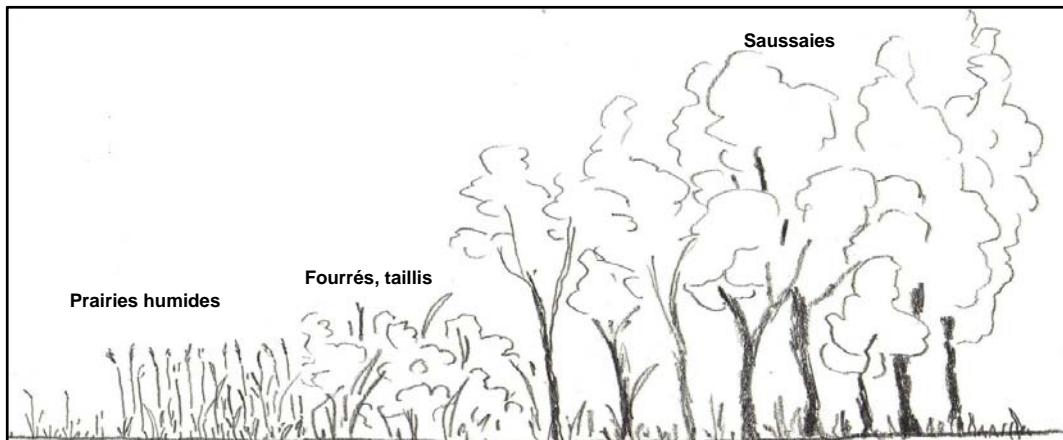


Figure 3 : Dynamique spontanée de la végétation en station hygromorphe

- Plateau (sur sables)

Landes à genêts, à bruyères ou molinie (formations secondaires) → Forêt pionnières de chênes tauzin → Chênaie à chênes sessiles

Remarque : Bien qu'elles n'aient pas été étudiées dans ce diagnostic, les espèces exogènes envahissantes peuvent avoir un fort impact négatif sur la biodiversité locale. Leur présence doit impérativement être prise en compte avant toute intervention.

5.2 / Facteurs d'origine anthropique

Plusieurs types d'usages existent sur la commune, et exercent des pressions sur le milieu « naturel » :

Le **pâturage ovin** existant actuellement est trop intensif sur les parcelles concernées. Il amène à un appauvrissement du milieu en diversité floristique, et faunistique en conséquence. Pourtant, ce type de gestion est idéal pour le maintien des pelouses sur les coteaux calcaires quand il est pratiqué de manière extensive. Il est même indispensable dans la mesure où l'abandon du pâturage amène à une fermeture naturelle des milieux et donc, à une perte de biodiversité, ce qui s'observe dans certains secteurs de la commune.

Le **pâturage bovin** semble pratiqué sur des prairies présentant une faible biodiversité (amendement, traitements, prairies temporaires).

Sur la commune, la **fauche** est pratiquée sur de nombreuses prairies permanentes afin de récupérer le foin pour l'alimentation du bétail. Ce type d'intervention dans les prairies est favorable au maintien des espaces ouverts et de leur biodiversité. Par contre, les **amendements** qui peuvent être pratiquées sur certaines prairies ainsi que leur traitement par pesticides sont extrêmement néfastes à la biodiversité. Les engrains participent à la banalisation du cortège floristique et les **pesticides** tuent directement les insectes présents, maillon indispensable au fonctionnement des écosystèmes prairiaux (pour les prairies temporaires et permanentes).

L'entretien des espaces communaux, ainsi que les jardins particuliers, sont, dans la plupart des cas, entretenus par **gyrobroyage**. Ce type d'intervention mécanique, répété trop souvent, entraîne un enrichissement du milieu (la matière organique coupée se décompose sur place) et un appauvrissement du milieu en empêchant certaines plantes et certains animaux de pouvoir réaliser leur cycle de vie complet.

La gestion forestière de la commune est très diversifiée selon le type de boisement, la taille de l'exploitation et les objectifs des propriétaires. Notons qu'une **coupe rase** impacte plus fortement le milieu que des **éclaircies progressives**, mais le stade de transition entre la plantation et le développement des arbres permet à de nombreuses plantes de lisières et de fourrés de s'installer. La **plantation** de résineux, d'espèces exogènes ou d'essences peu adaptées au substrat ne favorise pas la biodiversité des boisements.

Le **débroussaillage** des sous-bois ne favorise pas la biodiversité puisqu'il élimine un certain nombre de refuges, de source d'alimentation et autres pour de nombreuses espèces. Il reste toutefois nécessaire dans les sous-bois trop denses.

Notons que les **cultures**, de manière générale, ne sont pas bénéfiques à la biodiversité. Le travail du sol, les engrains, les pesticides et autres intrants détruisent et/ou banalisent le cortège floristique. Des reliquats de cortèges floristiques et entomologiques peuvent être présents dans les fossés, les bords de chemins ou sur les bordures non labourées des champs.

6/ Proposition d'actions

6.1/ Indicateurs et suivis

Dans l'optique de faire participer le comité technique mais aussi les autres habitants de la commune à la prise en compte de la biodiversité qui les entoure, les protocoles proposés pour les suivis d'indicateurs de l'état et de l'évolution des milieux naturels sont adaptés à des néophytes dans le domaine de la détermination d'espèces végétales ou animales.

Ils peuvent être poussés plus loin si des naturalistes souhaitent s'investir, ou si la commune missionne un opérateur professionnel sur ces suivis.

Remarque : ces deux types de suivis (amateur et professionnel) peuvent être menés de front. Ils sont compatibles !

6.1.1/ Suivi des Mammifères par pièges photographiques

L'inventaire mammalogique sur la commune de Saint-Geyrac s'est révélé relativement fructueux notamment grâce à l'emploi de pièges photographiques. Cette technique est de plus en plus utilisée pour réaliser des suivis de terrain et le matériel devient abordable.

Afin d'effectuer une pose optimale des appareils, il convient de repérer au préalable les signes d'activité des animaux. Ainsi, il faut être attentif aux coulées, empreintes, restes de repas, places de repos, terriers,... et cibler les secteurs qui peuvent s'avérer importants pour tout animal comme une mare en eau en été qui servira de point d'abreuvement pour de nombreuses espèces ou un chemin pour les déplacements.

En résumé, les meilleures conditions pour la pose d'un piège photographique sont :

Signes d'activités :

- empreintes
- fèces : unique ou en amas
- restes de repas : cadavres de proies, végétation coupée,...
- coulée : « chemin » tracé par le passage répété d'individus
- places de repos : couche de Chevreuil
- terriers

Points remarquables du paysage (temporaires ou permanents) qui pourraient être utilisés par un animal :

- point fixe de petite taille : mare temporaire ou permanente, bosquet, pierrier, pont
- point fixe de surfaces importantes : prairie fraîchement coupée, étang, lac
- corridor : chemin forestier, cours d'eau, passage étroit entre deux obstacles, lisière de forêt, tronc couché permettant le passage au-dessus d'un cours d'eau

Cependant, il peut être intéressant de poser un piège photographique sur un point remarquable sans activité évidente d'un animal. En effet, certaines espèces sont très discrètes et ne laissent que peu d'indices. A titre d'exemple, un piège photographique posé à côté du ruisseau de Saint-Geyrac nous a permis d'identifier une Belette d'Europe, petit carnivore très difficile à observer en nature et dont les signes d'activités sont quasi invisibles. Dans ce dernier cas, l'analyse du secteur de pose est un facteur primordial mais un peu de chance est parfois nécessaire.

6.1.2/ Suivi des milieux ouverts : papillons de jour et plantes à fleurs comme indicateurs

Les papillons

Les papillons sont un bon indicateur de la diversité floristique des milieux ouverts et des lisières. Il est possible de mettre en place un protocole simplifié de comptage, basé à la fois sur la méthode de Suivi Temporel des Rhopalocères de France du MNHN, et sur les fiches de relevés de l'Observatoire des papillons de jardins.

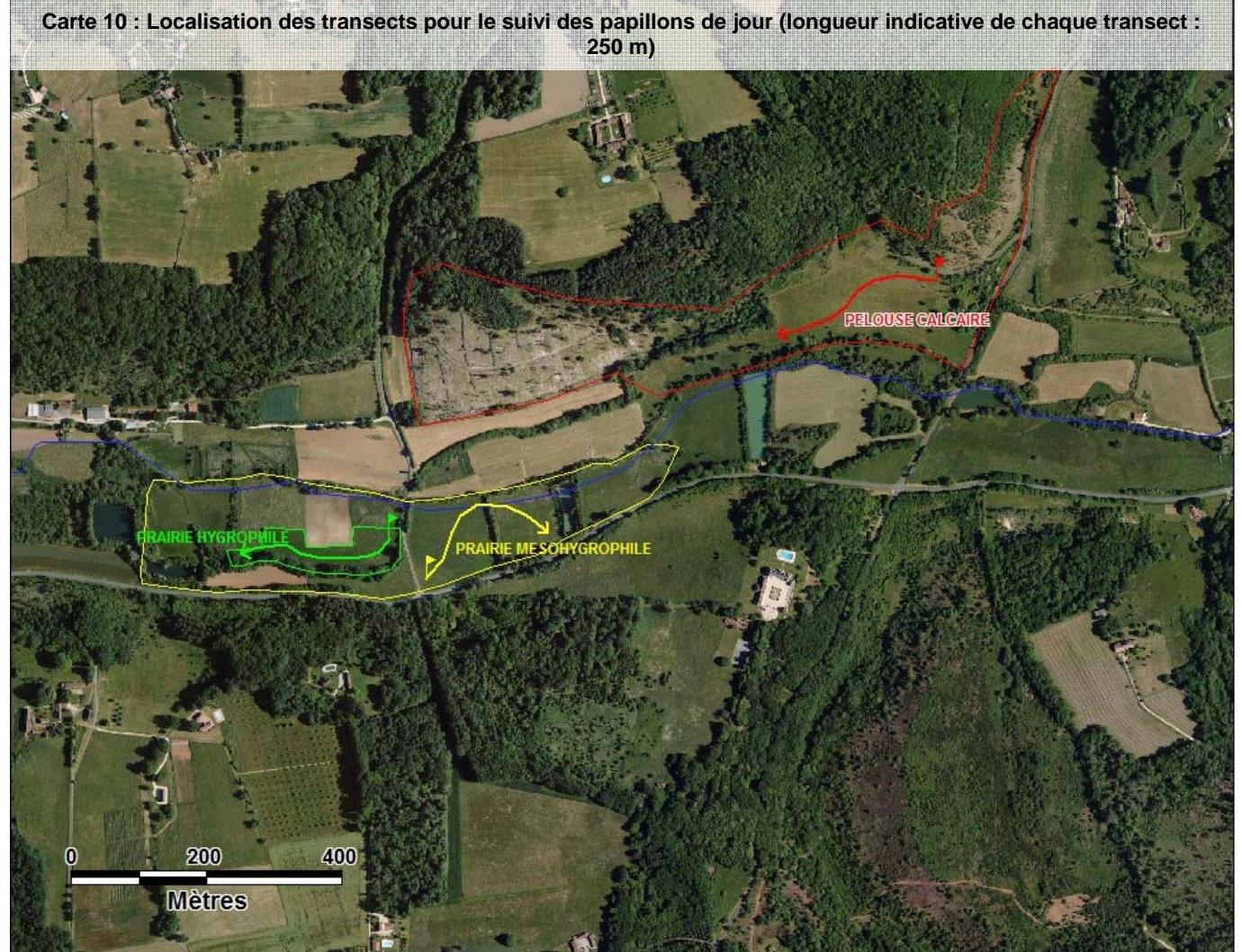
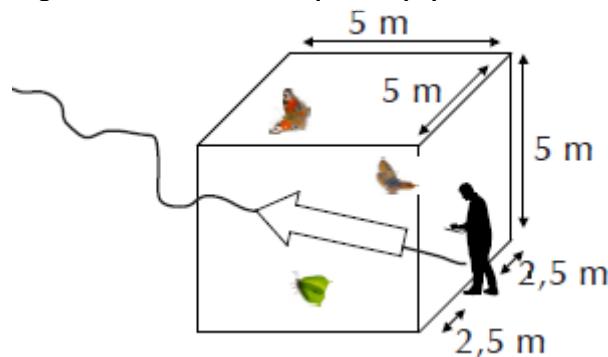
Le protocole⁷ consiste à dénombrer et identifier les papillons les plus communs, en se déplaçant dans une parcelle, en son milieu (transect). Seuls les papillons observés dans une boîte imaginaire de 5 mètres de côté autour de l'observateur sont comptés. Le temps de parcours du transect doit être de 10 minutes (1 mètre en 2 secondes), ce qui correspond à une distance de 100 à 300 mètres, en fonction de la richesse du milieu.

L'activité (et donc la détectabilité) des papillons étant fortement affectée par les conditions météorologiques, les relevés doivent être effectués lors de journées ensoleillées (présence d'une couverture nuageuse d'au maximum 75 %), sans vent fort (vent inférieur à 30 km/h soit 5 sur l'échelle de Beaufort), sans pluie, et entre 11h et 17h. La température doit être d'au moins 13°C si le temps est ensoleillé, et d'au moins 17°C si il est nuageux (10 à 50% de couverture).

Dans l'idéal, trois passages seront effectués aux dates suivantes (plus ou moins dix jours, en fonction des conditions météorologiques) : 1er juin, 5 juillet, 10 août.

Il faut prévoir un transect dans la prairie hygrophile, un autre dans une des prairies mésohygrophiles, et un dernier dans une pelouse des coteaux calcaires.

Figure 4 : Volume dans lequel les papillons sont comptés



⁷ Référence : <http://www.noecconservation.org/index2.php?rub=12&srub=31&ssrub=278&sssrub=528&goto=contenu>

Comptage des papillons : certaines espèces facilement identifiables sont indiquées telles quelles. D'autres sont regroupées. Les regroupements concernent des espèces proches et dont l'identification précise est affaire de spécialistes.

Par exemple⁸ :



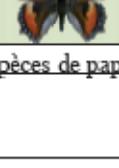
Les papillons de l'Observatoire

FICHE DE COMPTAGE

JARDIN : **MOIS :**

Fréquence d'observation : tous les jours ou presque • 1 ou qq fois / semaine • 1 ou qq fois / mois

Le tableau ci-dessous est un aide mémoire pour vos comptages. Notez, pour chaque espèce le nombre de papillons vus en même temps.

	Lycènes bleus		Robert-le-diable
	Aurores		Souci
	Demi-deuils		Tabac d'Espagne
	Gazé		Paon du jour
	Piérides blanches		Vulcain
	Citrons		Argus verts
	Flambés		Brun des pélargoniums
	Machaons		Hespérides tachetées
	Cuivré		Mégères
	Hespérides orangées		Moro-sphinx
	Procris		Myrtil
	Amaryllis		Tircis
	Belle-dame		Sylvains
	Petites tortues		Silène
<u>Autres espèces de papillons observées</u>			

Bon comptage !

Conservez cette fiche jusqu'à la saison en la gant de vos documents. www.noecconservation.org

avec le soutien de :









Figure 5 : Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des papillons de jour

L'opération doit être répétée tous les ans, pour suivre l'évolution du peuplement de papillon de jour. Une formation préalable à l'identification des papillons peut être envisagée.

⁸ http://www.noecconservation.org/imgs/bibliotheque_fichier/120503233133_fiche_comptage_ogi.pdf

Diagnostic écologique de la commune de Saint-Geyrac – Dordogne | 33

Les coteaux secs : orchidées

La diversité et la quantité d'orchidées sur les pelouses calcaires sont de bons indicateurs de la qualité de ce type de milieu.

En période de floraison, il s'agit compter le nombre d'orchidées différentes (sans forcément les identifier), ainsi que la quantité de pieds de chaque orchidée différente.

La fiche de relevé peut s'utiliser dans les prairies et pelouses pâturées ou fauchées, mais aussi dans les jardins des particuliers, ou sur les talus routiers. L'habitat doit être homogène ainsi que la gestion mise en place.

La fiche de relevé est construite sur le même modèle que celle des papillons présentée à la page précédente. Des photos des espèces d'orchidées des pelouses sèches y sont insérées de manière à faciliter la différentiation des espèces.

Pour exemple :

Figure 6: Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des orchidées

Fiche de comptage des orchidées des pelouses calcaires

Localisation du comptage :

Date :

	Espèce présente	Estimation du nombre de pied*		Espèce présente	Estimation du nombre de pied*
	Orchis pyramidal			Orchis bouc	
	Ophrys mouche			Ophrys moucheron	
	Ophrys abeille			Homme pendu	
	Ophrys miroir			Ophrys miroir	
	etc			etc	

* Nombre de pieds s'ils ne sont pas nombreux / Sinon : petit nombre / grand nombre / très nombreuses

L'opération doit être répétée tous les ans, pour suivre l'évolution du peuplement d'orchidées.
Une formation préalable à l'identification des orchidées peut être envisagée.

6.1.3 / Suivi des mares

Une grille simplifiée de lecture de la biodiversité des mares peut être mise en place et utilisée à la fois pour recenser les mares (voir 6.3.2/ Les coeurs de biodiversité, page 37) et pour suivre leur évolution dans le temps.

Informations à noter dans la grille :

- végétation sur les berges : haute, basse, absente / estimation du nombre d'espèces différentes
- végétation dans l'eau : un peu, beaucoup, recouvre la totalité de la mare / paraît flotter à la surface sans être accrochée au fond, paraît être accrochée au fond / estimation du nombre d'espèces différentes
- faune : observation d'insectes, oui ou non / observation ou chants d'amphibiens, oui ou non / autres animaux / estimation du nombre d'espèces différentes
- source / pas de source (retenue d'eau pluviale)
- permanente ou temporaire (nécessite de faire au moins deux visites : printemps et septembre, quand les niveaux sont au plus bas, par exemple)

6.1.4/ Suivi des milieux forestiers : recherche des espèces forestières

Le suivi des espèces forestières⁹ permet de travailler sur la fonctionnalité des écosystèmes forestiers.

Lors de votre promenade en forêt, dès que vous repérez des espèces de l'opération, il vous suffit tout simplement de noter la présence de ces espèces sur votre fiche d'observation. Soyez vigilants à ne pas déranger les espèces que vous observez.

50 000 Observations pour la Forêt

Muséum national d'Histoire naturelle

Noé Conservation

natureparif Agence régionale pour la biodiversité et la nature en Ile-de-France

FICHE D'OBSERVATION

FORÊT : **MOIS :**

Le tableau ci-dessous est un aide-mémoire pour vos observations. Signalez par une croix les espèces observées dans la forêt. Il n'est pas nécessaire de compter les individus !

PAPILLONS		COLÉOPTÈRES	
	Aurcres		Capricornes
	Tabac d'Espagne		Clytes
	Robert-le-diable		Rosalie alpine
	Morio		Géotrupes
	Groupe des Mars changeant		Lucane cerf-volant
	Lucine		Carabes dorés
ESCARGOTS & LIMACES		VERTÉBRÉS	
	Hélice des bois		Sonneur à ventre jaune
	Soucoupe commune		Salamandre tachetée
	Veloutée plane		Crapaud commun
	Boutons		Lézard vert occidental
	Limace léopard		Orvet fragile
	Grande limace		Ecureuil
Autres espèces observées :			

Les espèces de « 50 000 observations pour la forêt »

Bonnes observations !

Conservez cette fiche jusqu'à la saisie en ligne de vos données. www.biodiversite-foret.fr

Les partenaires :      

Les relais :      

Figure 7 : Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des forêts

Figure 7 : Exemple de fiches de relevés simple à utiliser pour le suivi des forêts

Ce suivi peut être complété par un relevé de la diversité des essences arborescentes et arbustives dans le boisement traversé. Une fiche de relevé spécifique, basée sur des photographies sera mise en place.

L'opération doit être répétée tous les ans, pour suivre l'évolution du peuplement des espèces forestières. Une formation préalable à l'identification de ces espèces peut être envisagée.

⁹ <http://www.biodiversite-foret.fr>

6.1.5/ Autres suivis : dans les jardins...

Plusieurs enquêtes nationales s'adressant aux amateurs ont été mises en place. Elles sont accessibles au plus grand nombre et sont regroupées sous l'égide du Museum National d'Histoire Naturelle via Vigie-Nature.

<http://vigienature.mnhn.fr/page/biodiversite-des-jardins> : observer et recenser les papillons, les escargots et/ou les coléoptères de son jardin.

<http://vigienature.mnhn.fr/observatoire-des-oiseaux-des-jardins> : observer et recenser les oiseaux de son jardin.

Ou d'autres opérations toujours avec le Museum National d'Histoire Naturelle :

<http://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale> : observer et transmettez l'information de l'observation d'écureuils roux dans votre jardin ou ailleurs !

La mise en place de ces enquêtes peut être favorisée. Les résultats, traités au niveau national, sont en ligne, la restitution est donc rapide. Les données pourraient aussi être traitées au niveau communal et diffusées dans le cadre de la Maison de la Nature.

6.2/ Compléments d'inventaires

Ce diagnostic écologique permet d'obtenir un premier aperçu général de la biodiversité communale. Les listes d'espèces recensées au cours des prospections permettent d'envisager la potentialité des milieux mais ne constituent pas une liste exhaustive de la biodiversité présente. Il est nécessaire de confirmer ou d'infirmer la présence des espèces signalées comme potentielles dans la présente étude, et de compléter les inventaires.

Par exemple, une enquête communale à grande échelle sur l'Effraie des clochers permettrait de récolter un plus grand nombre de pelotes de réjection pour étoffer les connaissances sur la composition en « micromammifères » sur la commune et de préciser la répartition des espèces.

Il est aussi facilement envisageable de mettre en place un suivi par plaques-abris des espèces de serpents. Ces plaques ondulées sont posées dans les milieux naturels de manière à créer des abris bien exposés au soleil. Les serpents vont trouver refuges sous ces plaques. Il est alors possible de les identifier en soulevant la plaque.

Par ailleurs, certains groupes intéressants pour comprendre la fonctionnalité écologique des écosystèmes n'ont pas pu être étudiés. Par exemple :

- Les chiroptères (chauve-souris) pourront faire d'objet d'un inventaire. En raison de leur mode de vie et de leurs exigences écologiques, ils constituent un bon indicateur de l'état des milieux.
- Les insectes qui se nourrissent du bois vivant ou mort à un des stades de leur vie (insectes saproxyliques) constituent un indicateur pertinent de la bonne fonctionnalité des milieux forestiers.

6.3/ Préservation de la biodiversité

Les actions proposées ici ont fait l'objet de discussion en groupes de travail. Nous intégrons ces actions comme piste de réflexion en faveur de la biodiversité. Certaines peuvent facilement être mises en place car elles dépendent uniquement d'une décision municipale, d'autres nécessiteront une implication très forte des habitants et surtout des exploitants (agricoles ou forestiers).

Il s'agit donc bien de donner des pistes qui permettront à la mairie d'être force de proposition auprès de ses administrés. L'implication de chacun dépendra de sa volonté propre. Les actions de sensibilisation et de communication ont aussi pour but de faire évoluer les perceptions de tous...

6.3.1/ Secteurs entretenus par la mairie (zone de pique-nique avec les étangs et bords de route).

Pour les **bords de route**, afin de préserver la biodiversité des talus ainsi que leur caractère de corridors de déplacement pour la faune et de couloirs de dispersion pour la flore, nous préconisons un seul gyrobroyage annuel en fin d'été. Ceci permet à la majorité des espèces d'avoir terminer leur cycle de vie.

Pour la **zone de pique-nique**, une fauche tardive (après le 15 juillet) permettra d'augmenter la diversité spécifique de ce secteur. Un espace pour les tables de pique-nique peut faire d'objet d'un entretien plus important.

Les **berges des deux étangs** ne doivent pas être entretenues (ni fauche ni gyrobroyage) pour permettre à la végétation rivulaire de se développer et favoriser la présence d'espèces animales.

Des **actions de sensibilisation** (information dans le bulletin municipale, panneau explicatif dans la zone de pique-nique, sorties nature) doivent être prévues afin que les habitants mais aussi les visiteurs de passage comprennent pourquoi « l'herbe n'est pas tondu ».

6.3.2 / Les coeurs de biodiversité

Le **secteur le plus humide du fond de vallée (prairies hygrophiles)**, défini comme cœur de biodiversité, présente un intérêt patrimonial très fort. Pour le préserver, la gestion actuelle mise en place ne doit pas être modifiée (fauche estivale, pas de labour, pas de pâture, pas d'intrants). Afin d'améliorer encore la gestion de ce secteur, la fauche effectuée pourra être plus tardive, voire pratiquer une année sur deux.

La **zone tampon** est composée principalement de prairies mésophiles. Afin de préserver leur biodiversité, la fauche peut être retardée et il est préférable de ne pas les amender. Ceci est valable pour toutes les prairies de fauche.

Pour le **coteau calcaire**, la diversité floristique très importante des pelouses peut être restaurée en diminuant la pression de pâturage.

LA RESTAURATION DE CES HABITATS NESSITE UNE EVOLUTION GOBALE DE LA GESTION DES COTEAUX CALCAIRES : la pression de pâturage ne peut diminuer que si d'autres terres sont mises à disposition pour la pâture. Dans la mesure où il existe des **secteurs en déprise**, cette mise à disposition pour le pâturage participerait à l'entretien général et à la réouverture des coteaux et au maintien de leur richesse spécifique.

Les terres peuvent être prêtées, mises en fermages, etc. Il sera nécessaire au préalable de recenser les terres où un pâturage peut être mis en place. La mairie peut être un moteur et un intermédiaire dans la mise en place de ce type d'action.

Pour le **secteur forestier** identifié comme cœur de biodiversité, la non-intervention est à privilégier.

Les **mares** signalées comme cœur de biodiversité doivent être conservées en l'état (pas d'entretien) et suivies régulièrement. Le rempoissonnement est à bannir absolument afin de préserver les peuplements d'Insectes aquatiques et d'Amphibiens (une mare naturelle n'accueille jamais de poissons).

Un recensement des mares présentes sur la commune pourra être envisagé. Il participe à la fois à la préservation de la biodiversité, du patrimoine, et permet la sensibilisation.

Ce recensement peut être réalisé selon une grille simple permettant d'envisager la qualité de la mare considérée. Il est probable que d'autres mares puissent intégrer le cœur de biodiversité « mares ».

Un suivi spécifique aux mares pourra ensuite être envisagé.

6.3.3 / Propositions pour les secteurs agricoles

En **fond de vallée, dans le secteur de culture**, deux actions permettant d'améliorer la qualité des eaux et les corridors de déplacement des espèces sont proposées. Ces actions permettent aussi de maintenir des espaces où les plantes messicoles et prairiales peuvent se maintenir.

- densifier le réseau de haies qui joue un rôle dans l'épuration des eaux, qui est corridor pour les espèces,
- garder une bande enherbée autour des cultures, notamment aux interfaces avec les haies et les drains. Ces bandes enherbées jouent les mêmes rôles que les haies, pour des espèces de milieux ouverts en ce qui concerne leur fonction de corridor.

Sur **les coteaux et le plateau**, nous préconisons de ne pas entretenir les lisières forestières qui se trouvent en bordure de champs et de garder une bande enherbée sur l'ensemble du périmètre du champ.

Pour de **nouvelles installations**, dans l'optique de conserver la biodiversité, les projets d'installation en culture biologique sont à privilégier.

6.3.4 / Propositions pour la forêt

Etant donné la diversité des habitats forestiers présents, de leur gestion (de l'exploitation intensive à la non-intervention) et de leur structuration (futaies, taillis, taillis sous futaie), de leur âge (coupes, plantations, âges différents), il n'est pas possible de donner des préconisations générales pour les boisements de Saint-Geyrac. Ce type de préconisations doit être adapté à chaque parcelle selon son état actuel et les attentes du propriétaire.

Mais il est possible de définir un cadre général alliant conservation de la biodiversité et exploitation :

- la gestion en futaie jardinée ou des éclaircies périodiques sont moins impactantes pour le milieu que des coupes rases.

- si des coupes sélectives sont réalisées, il est préférable de laisser les essences peu abondantes de manière à favoriser la mixité et la diversité du boisement.
- une forêt comprend trois strates : une strate arborescente, une strate arbustive et une strate herbacée. Nous préconisons de ne pas débroussailler les sous-bois, sauf s'ils sont trop denses et empêchent le développement d'autres espèces.
- les lisières forestières sont un élément structurant du fonctionnement des écosystèmes et un habitat d'une grande richesse spécifique. Il est donc préconisé de ne pas nettoyer les lisières, ni les ourlets forestiers.
- enfin, lors des coupes, ne pas défricher ni labourer permet de ne pas déstructurer complètement le milieu. Laisser du bois mort et des souches permet de garder la diversité des espèces qui décomposent le bois mort et qui sont un élément important du cycle de la matière.

Dans une optique de préservation et d'amélioration de la biodiversité, nous **déconseillons la plantation d'espèces exogènes dont le robinier faux-acacia** fait partie.

6.3.5 / Propositions pour les jardins particuliers

Les jardins peuvent être source de biodiversité. Il est tout cas possible de participer à la préservation de la biodiversité dans son jardin.

Voici quelques propositions que la commune peut proposer aux habitants :

- garder un secteur où la tonte n'a lieu qu'une fois par an. Les plantes à fleurs s'y réinstalleront et seront source de nourriture pour de nombreux polliniseurs (abeilles et autres hyménoptères, papillons, etc.).
- éviter d'utiliser des pesticides sur ses massifs.
- privilégier les engrais naturels (son compost par exemple ou des engrains biologiques) pour les plantes ornementales) et les utiliser avec parcimonie.
- mettre en place des nichoirs, des hôtels à insectes.
- s'équiper de jumelles et observer la faune de son jardin...

Dans le cadre de la Maison de la Nature, des actions orientées sur ces thématiques, à destination du grand public, pourront être mises en place.

6.4 / Sensibilisation et communication

Les actions de sensibilisation et de communication s'appuient sur le projet de Maison de la Nature de la Mairie de Saint-Geyrac, dont la portée territoriale s'étend sur la Communauté d'agglomération de Périgueux, mais aussi sur les communes proche de Saint-Geyrac à l'est et au sud.

Il s'agit aussi d'intégrer l'afflux touristique important lié aux sites préhistoriques et à l'art pariétal, et, étant donné la durée des séjours des visiteurs des grottes et des sites, la possibilité de leur offrir une autre approche de la richesse du patrimoine de ce secteur de la Dordogne.

6.4.1 / Maison de la nature et médiathèque

La Maison de la Nature s'intègre dans un projet de médiathèque. Elle doit donc rassembler les ouvrages, les films et autres supports qui traitent de l'environnement : romans, documentaires, films de fiction, films d'animation, guides naturalistes, essais techniques, essais philosophiques, bandes dessinées, etc. La bibliographie et la filmographie est riche et variées.

Elle doit aussi être un centre de ressources pratiques pour les personnes de la commune, selon les besoins de chacun (bâti, agriculture, jardins, forêt) pour ceux qui souhaitent s'investir dans la préservation de la biodiversité.

Afin de faire vivre le projet de préservation de la biodiversité, la Maison de la Nature doit devenir le centre névralgique de la mise en place des suivis, de la mise à disposition des ressources nécessaires et de la restitution des données aux habitants :

- mise en place de fiches d'identification des espèces simples et lisibles, basées sur des photographies. Ces fiches pourront servir pour les suivis (papillons, orchidées, peuplement d'une mare, les arbres et les arbustes...)
- mise à disposition des protocoles et fiches de suivis
- mise à disposition de la synthèse des données année après année et des actions mises en place concrètement
- organisation de rencontres régulières autour de ces suivis.

Ce type d'informations doit aussi être accessible via Internet (voir 6.4.4/ Visibilité sur Internet, page 39).

Des sorties de découverte et de balade pour le grand public peuvent être organisées par la Maison de la Nature, ainsi que des sorties de formation à l'identification des espèces de groupes donnés.

Pour faire vivre ce lieu, il est aussi important de prévoir l'organisation d'événements (expositions, fêtes...). Ils peuvent être destinés aux habitants du secteur, ou, aux périodes de l'année adéquates, aux visiteurs de passage.

6.4.2 / A destination des scolaires, des groupes hors temps scolaire et du grand public

Pendant le temps scolaire

La sensibilisation à l'environnement, en plus de s'appuyer sur la Maison de la Nature, passe par la découverte sur le terrain de la biodiversité. Depuis la Maison de la Nature, sont accessibles différents milieux qui peuvent être les lieux d'actions pédagogiques en direction des enfants et des jeunes (milieu forestier, milieu aquatique – étangs - et prairies autour des étangs).

Construits en fonction des programmes scolaires, et donc des attentes des enseignants, adaptés à l'âge des enfants et des jeunes, des animations-types peuvent être proposées.

L'inspection académique, le rectorat et les mairies peuvent être le relai de la diffusion de l'information sur l'existence de ces activités.

Hors temps scolaire

Les centres d'accueil des enfants et des jeunes hors temps scolaire peuvent aussi être intéressés par des sorties nature ludiques et informatives.

Dans la mesure où des locaux dédiés à la sensibilisation existent et que des ressources bibliographiques et matérielles sont disponibles, la mairie de Saint-Geyrac pourrait mettre en place un Club Nature. Il s'agit d'accueillir des enfants passionnés de nature, encadré par un adulte, et de leur proposer des activités autour de la nature et l'environnement, en intérieur et en extérieur. Le rythme d'accueil est à trouver. Il existe en France un réseau des Clubs Nature : www.fcpn.org.

6.4.4 / Visibilité sur Internet

La Maison de la Nature doit posséder un site internet vivant et évolutif donnant accès aux indicateurs de suivi définis (méthode, participer...), au programme des sorties, des événements. Il doit proposer les préconisations que la mairie souhaite voir mises en œuvre par les habitants ainsi que les actions entreprises par celle-ci. Le site doit aussi présenter les actions à destination des enfants et des jeunes et les modalités de réalisation.

En parallèle, une plateforme d'échange de médias¹⁰ sur la nature et l'environnement (films, dessins, photos....) peut être mise en place. Les habitants de la commune, ou d'un secteur plus large, pourraient y proposer leurs médias (photos d'animaux, de paysages, films...).

La création d'une page Facebook pour la Maison de la Nature, administrée par la Mairie et/ou la personne en charge de la médiathèque et/ou la personne en charge de la Maison de la Nature peut aussi fonctionner à ce type d'échange. Une telle page permet aussi de diffuser d'autres types d'information (actualités de la Maison de la Nature ou actualités nationales, régionales à partager, actualités de la commune liées à l'environnement...)

¹⁰ Exemple de plateforme solidaire : <http://www.monflux.org/>

ANNEXES

Listes des espèces végétales

Liste des espèces végétales sur les parcelles à végétation naturelle des coteaux calcaires (118 espèces)

NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	FAMILLE
<i>Acer campestre</i> L. subsp. <i>campestre</i>	Erable champêtre	Aceraceae
<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) R.Br.	Orchis homme-pendu	Orchidaceae
<i>Achillea millefolium</i> L. subsp. <i>millefolium</i>	Achillée millefeuille	Asteraceae
<i>Agrimonia eupatoria</i> L. subsp. <i>eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	Rosaceae
<i>Allium vineale</i> L.	Ail des vignes	Alliaceae
<i>Althaea hirsuta</i> L.	Guimauve hirsute	Malvaceae
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich. subsp. <i>pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	Orchidaceae
<i>Anagallis arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i>	Mouron des champs	Primulaceae
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb.	Arabette à siliques planes	Brassicaceae
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L. subsp. <i>serpyllifolia</i>	Sabline à filets de serpolet	Caryophyllaceae
<i>Arum italicum</i> Mill. subsp. <i>italicum</i>	Arum d'Italie	Araceae
<i>Asperula cynanchica</i> L. subsp. <i>cynanchica</i>	Aspérule cynanchique	Rubiaceae
<i>Avena barbata</i> Link subsp. <i>barbata</i>	Avoine barbue	Poaceae
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>perfoliata</i>	Blackstonea perfoliée	Gentianaceae
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv.	Brachypode penné	Poaceae
<i>Briza media</i> L. subsp. <i>media</i>	Brize moyenne	Poaceae
<i>Bromus diandrus</i> Roth subsp. <i>maximus</i> (Desf.) Soó	Brome à 2 étamines	Poaceae
<i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i>	Brome dressé	Poaceae
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Bryone dioïque	Cucurbitaceae
<i>Campanula glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i>	Campanule agglomérée	Campanulaceae
<i>Campanula rotundifolia</i> L. subsp. <i>rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	Campanulaceae
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i>	Laîche glauque	Cyperaceae
<i>Carex halleriana</i> Asso subsp. <i>halleriana</i>		Cyperaceae
<i>Carlina vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	Carlina commune	Asteraceae
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	Corylaceae
<i>Centaurea nemoralis</i> Jord.	Centaurée des bois	Asteraceae
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn subsp. <i>erythraea</i>	Erythrée Petite-centaurée	Gentianaceae
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg. subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet	Céraiste commun	Caryophyllaceae
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis subsp. <i>pumilum</i>	Céraiste nain	Caryophyllaceae
<i>Cichorium intybus</i> L. subsp. <i>intybus</i>	Chicorée intybe	Asteraceae
<i>Convolvulus arvensis</i> L. subsp. <i>arvensis</i>	Liseron des champs	Convolvulaceae
<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	Cornaceae
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	Corylaceae
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i>	Aubépine à un style	Rosaceae
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gaillet croisette	Rubiaceae
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i>	Dactyle aggloméré	Poaceae
<i>Daucus carota</i> L. subsp. <i>carota</i>	Carotte sauvage	Apiaceae
<i>Echium vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i>	Vipérine commune	Boraginaceae
<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaud des champs	Apiaceae
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	Euphorbiaceae
<i>Euphorbia exigua</i> L. subsp. <i>exigua</i>	Euphorbe exigüe	Euphorbiaceae
<i>Evonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	Celastraceae
<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt. subsp. <i>marginata</i>	Fétuque marginée	Poaceae
<i>Festuca pratensis</i> Huds. subsp. <i>pratensis</i>	Fétuque des prés	Poaceae
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae
<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme	Gaillet dressé	Rubiaceae
<i>Galium timeroyi</i> Jord.	Gaillet de Timeroy	Rubiaceae
<i>Geranium columbinum</i> L.	Géranium columbette	Geraniaceae
<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>purpureum</i> (Vill.) Nyman	Géranium Herbe-à-Robert	Geraniaceae
<i>Globularia bisnagarica</i> L.	Globulaire commune	Globulariaceae
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br. subsp. <i>conopsea</i>	Orchis moucheron	Orchidaceae
<i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i>	Lierre grimpant	Araliaceae
<i>Hieracium saussureoides</i> (Arv.-Touv.) Lag.	Epervière tardive	Asteraceae
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng. subsp. <i>hircinum</i>		Orchidaceae
<i>Hippocrepis comosa</i> L.	Hippocrépide en toupet	Fabaceae
<i>Hypericum perforatum</i> L.	Millepertuis perforé	Hypericaceae
<i>Inula conyzoides</i> DC.	Inule conyzé	Asteraceae
<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult.	Scirpe	Cyperaceae
<i>Juniperus communis</i> L. subsp. <i>communis</i>	Genévrier commun	Cupressaceae
<i>Lactuca serriola</i> L.	Laitue serroïde	Asteraceae
<i>Lapsana communis</i> L. subsp. <i>communis</i>	Lapsane commun	Asteraceae
<i>Lathyrus cicera</i> L.	Gesse pois chiche	Fabaceae
<i>Lathyrus pratensis</i> L. subsp. <i>pratensis</i>	Gesse des prés	Fabaceae
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix	Miroir-de-Vénus	Campanulaceae
<i>Leontodon hispidus</i> L. subsp. <i>hispidus</i>	Liondent hispide	Asteraceae
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam. subsp. <i>vulgare</i>	Grande Marguerite	Asteraceae
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène commun	Oleaceae
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill.	Linaire rampante	Scrophulariaceae
<i>Linum bienne</i> Mill.	Lin à feuilles étroites	Linaceae
<i>Linum catharticum</i> L.	Lin cathartique	Linaceae
<i>Lotus corniculatus</i> L. subsp. <i>corniculatus</i>	Lotier corniculé	Fabaceae
<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée	Malvaceae
<i>Medicago lupulina</i> L. subsp. <i>lupulina</i>	Luzerne lupuline	Fabaceae
<i>Medicago sativa</i> L. subsp. <i>sativa</i>		Fabaceae
<i>Melilotus officinalis</i> Lam.	Méliilot officinal	Fabaceae

<i>Muscaris comosum (L.) Mill.</i>	Muscaris à toupet	Hyacinthaceae
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel subsp. <i>ramosissima</i>	Myosotis très rameux	Boraginaceae
<i>Ononis spinosa L.</i> subsp. <i>spinosa</i>	Bugrane épineuse	Fabaceae
<i>Ophrys apifera</i> Huds. subsp. <i>apifera</i>	Ophrys abeille	Orchidaceae
<i>Ophrys insectifera L.</i>	Ophrys insecte	Orchidaceae
<i>Origanum vulgare L.</i> subsp. <i>vulgare</i>	Origan commun	Lamiaceae
<i>Ornithogalum pyrenaicum L.</i>	Ornithogalum des Pyrénées	Hyacinthaceae
<i>Picris hieracioides L.</i> subsp. <i>hieracioides</i>	Picride fausse-épervière	Asteraceae
<i>Pimpinella saxifraga L.</i> subsp. <i>saxifraga</i>	Boucage saxifrage	Apiaceae
<i>Pinus sylvestris L.</i>	Pin sylvestre	Pinaceae
<i>Plantago lanceolata L.</i> subsp. <i>lanceolata</i>	Plantain lancéolé	Plantaginaceae
<i>Platanthera chlorantha (Custer) Rchb.</i> subsp. <i>chlorantha</i>	Platanthère verdâtre	Orchidaceae
<i>Poa pratensis L.</i> subsp. <i>pratensis</i>	Pâturin des prés	Poaceae
<i>Polygala calcarea F.W.Schultz</i>	Polygale calcicole	Polygalaceae
<i>Polygala vulgaris L.</i>	Polygale commun	Polygalaceae
<i>Primula veris L.</i> subsp. <i>veris</i>	Primevère officinale	Primulaceae
<i>Prunella laciniata (L.) L.</i>	Prunelle laciniée	Lamiaceae
<i>Prunus spinosa L.</i>	Prunellier	Rosaceae
<i>Quercus pubescens Willd.</i> subsp. <i>pubescens</i>	Chêne pubescent	Fagaceae
<i>Ranunculus bulbosus L.</i> subsp. <i>bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	Ranunculaceae
<i>Rhamnus cathartica L.</i>	Nerprun cathartique	Rhamnaceae
<i>Rosa canina L.</i> subsp. <i>canina</i>	Rosier des chiens	Rosaceae
<i>Rubia peregrina L.</i> subsp. <i>peregrina</i>	Garance voyageuse	Rubiaceae
<i>Rumex acetosa L.</i> subsp. <i>acetosa</i>	Rumex oseille	Polygonaceae
<i>Salvia pratensis L.</i>	Sauge des prés	Lamiaceae
<i>Sambucus ebulus L.</i>	Sureau yèble	Caprifoliaceae
<i>Sanguisorba minor</i> Scop. subsp. <i>minor</i>	Petite Pimprenelle	Rosaceae
<i>Scabiosa columbaria L.</i> subsp. <i>columbaria</i>	Scabieuse colombaire	Dipsacaceae
<i>Senecio erucifolius L.</i>	Séneçon à feuilles de roquette	Asteraceae
<i>Silene nutans L.</i> subsp. <i>nutans</i>	Silène penché	Caryophyllaceae
<i>Silene vulgaris (Moench) Garcke</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Silène commun	Caryophyllaceae
<i>Stachys officinalis (L.) Trevis.</i> subsp. <i>officinalis</i>	Epiaire officinale	Lamiaceae
<i>Tamus communis L.</i>	Tamier commun	Dioscoreaceae
<i>Taraxacum officinale G.H.Weber</i>	Pissenlit officinal	Asteraceae
<i>Teucrium chamaedrys L.</i> subsp. <i>germanicum (F.Herm.) Rech.f.</i>	Germandrée petit-chêne	Lamiaceae
<i>Thymus pulegioides L.</i> subsp. <i>chamaedrys (Fr.) Litard.</i>	Serpolet petit-chêne	Lamiaceae
<i>Tragopogon pratensis L.</i> subsp. <i>pratensis</i>	Salsifis des champs	Asteraceae
<i>Trifolium campestre Schreb.</i> subsp. <i>campestre</i>	Trèfle des champs	Fabaceae
<i>Trisetum flavescens (L.) P.Beauv.</i> subsp. <i>flavescens</i>	Trisetum jaunâtre	Poaceae
<i>Ulmus minor Mill.</i> subsp. <i>minor</i>	Orme champêtre	Ulmaceae
<i>Veronica arvensis L.</i>	Véronique des champs	Scrophulariaceae
<i>Vicia sativa L.</i> subsp. <i>sativa</i>	Vesce cultivée	Fabaceae
<i>Viola hirta L.</i>	Violette hérissée	Violaceae

Liste des espèces végétales sur les parcelles à végétation naturelle de prairie hygrophile (50 espèces)

NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANCAIS	FAMILLE
<i>Anthoxanthum odoratum L.</i> subsp. <i>odoratum</i>	Flouve odorante	Poaceae
<i>Briza media L.</i> subsp. <i>media</i>	Brize moyenne	Poaceae
<i>Calluna vulgaris (L.) Hull</i>	Callune fausse-bruyère	Ericaceae
<i>Calystegia sepium (L.) R.Br.</i> subsp. <i>sepium</i>	Liseron des haies	Convolvulaceae
<i>Carex elata All.</i> subsp. <i>elata</i>	Laîche élevée	Cyperaceae
<i>Carex flacca Schreb.</i> subsp. <i>flacca</i>	Laîche glaue	Cyperaceae
<i>Carex panicaria L.</i>	Laîche millet	Cyperaceae
<i>Carex vesicaria L.</i>	Laîche vésiculeuse	Cyperaceae
<i>Carum verticillatum (L.) W.D.J.Koch</i>	Carum verticillé	Apiaceae
<i>Centaurea debaeuxii</i> Godr. & Gren.	Centaurée de Bebeaux	Asteraceae
<i>Centaurea nigra L.</i> subsp. <i>nigra</i>	Centaurée noire	Asteraceae
<i>Cirsium dissectum (L.) Hill</i>	Cirsé à feuilles découpées	Asteraceae
<i>Cynosurus cristatus L.</i>	Crételle à crête	Poaceae
<i>Dactylorhiza maculata (L.) Soó</i> subsp. <i>maculata</i>	Orchis tachetée	Orchidaceae
<i>Danthonia decumbens (L.) DC.</i>	Danthonie décombante	Poaceae
<i>Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv.</i> subsp. <i>cespitosa</i>	Canche cespituse	Poaceae
<i>Epilobium parviflorum Schreb.</i>	Epilobe à petites fleurs	Oenotheraceae
<i>Eupatorium cannabinum L.</i> subsp. <i>cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	Asteraceae
<i>Festuca pratensis Huds.</i> subsp. <i>pratensis</i>	Fétuque des prés	Poaceae
<i>Filipendula ulmaria (L.) Maxim.</i> subsp. <i>ulmaria</i>	Reine-des-prés	Rosaceae
<i>Filipendula vulgaris Moench</i>	Filipendule commune	Rosaceae
<i>Galeopsis tetrahit L.</i> subsp. <i>tetrahit</i>	Galeopsis à 4 angles	Lamiaceae
<i>Galium debile Desv.</i>	Gaillet grêle	Rubiaceae
<i>Galium palustre L.</i> subsp. <i>palustre</i>	Gaillet des marais	Rubiaceae
<i>Galium uliginosum L.</i>	Gaillet des fanges	Rubiaceae
<i>Gymnadenia conopsea (L.) R.Br.</i> subsp. <i>conopsea</i>	Orchis moucharon	Orchidaceae
<i>Holcus lanatus L.</i>	Houque laineuse	Poaceae
<i>Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.</i>	Jonc acutiflore	Juncaceae
<i>Lathyrus pratensis L.</i> subsp. <i>pratensis</i>	Gesse des prés	Fabaceae
<i>Leucanthemum vulgare Lam.</i> subsp. <i>vulgare</i>	Grande Marguerite	Asteraceae
<i>Lotus glaber Mill.</i>	Lotier glabre	Fabaceae
<i>Lotus pedunculatus Cav.</i>	Lotier des marais	Fabaceae
<i>Lysimachia vulgaris L.</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Lysimaque commune	Primulaceae
<i>Lythrum salicaria L.</i>	Salicaire commune	Lythraceae
<i>Mentha aquatica L.</i> subsp. <i>aquatica</i>	Menthe aquatique	Lamiaceae
<i>Molinia caerulea (L.) Moench</i> subsp. <i>caerulea</i>	Molinie bleue	Poaceae
<i>Plantago lanceolata L.</i> subsp. <i>lanceolata</i>	Plantain lancéolé	Plantaginaceae
<i>Polygala vulgaris L.</i>	Polygale commun	Polygalaceae
<i>Potentilla erecta (L.) Rausch.</i> subsp. <i>erecta</i>	Potentille tormentille	Rosaceae
<i>Potentilla reptans L.</i>	Potentille rampante	Rosaceae

<i>Prunella vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	Prunelle commune	Lamiaceae
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh.	Pulicaire dysentérique	Asteraceae
<i>Ranunculus acris</i> L. subsp. <i>friesianus</i> (Jord.)	Renoncule acré	Ranunculaceae
<i>Ranunculus flammula</i> L. subsp. <i>flammula</i>	Renoncule flammette	Ranunculaceae
<i>Salix acuminata</i> Mill.	Saule noir-cendré	Salicaceae
<i>Scorzonera humilis</i> L.	Scorzonière humble	Asteraceae
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell.	Peucédan des prés	Apiaceae
<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trevis	Epiaire officinale	Lamiaceae
<i>Succisa pratensis</i> Moench	Succise des prés	Dipsacaceae
<i>Teucrium scordium</i> L. subsp. <i>scordium</i>	Germandrée des marais	Lamiaceae

Liste des espèces végétales sur l'habitat de la chênaie mésophile (30 espèces)

NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	FAMILLE
<i>Agrimonia eupatoria</i> L. subsp. <i>eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire	Rosaceae
<i>Agrostis stolonifera</i> L. subsp. <i>stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	Poaceae
<i>Asphodelus albus</i> Mill. subsp. <i>albus</i>	Asphodèle blanche	Asphodelaceae
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P. Beauv. subsp. <i>sylvaticum</i>	Brachypode des bois	Poaceae
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i>	Laîche glauque	Cyperaceae
<i>Castanea sativa</i> Mill.	Châtaigner	Fagaceae
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	Corylaceae
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i>	Aubépine à un style	Rosaceae
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L. subsp. <i>amygdaloides</i>	Euphorbe des bois	Euphorbiaceae
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae
<i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i>	Lierre grimpant	Araliaceae
<i>Hieracium umbellatum</i> L.	Epervière en ombelle	Asteraceae
<i>Holcus mollis</i> L. subsp. <i>mollis</i>	Houque molle	Poaceae
<i>Hypericum pulchrum</i> L.	Millepertuis élégant	Hypericaceae
<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc grêle	Juncaceae
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reich.) Bäss. subsp. <i>montanus</i> (Bernh.) Bäss.	Gesse des montagnes	Fabaceae
<i>Lonicera periclymenum</i> L. subsp. <i>periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	Caprifoliaceae
<i>Melampyrum pratense</i> L.	Mélampyre des prés	Scrophulariaceae
<i>Populus tremula</i> L.	Peuplier tremble	Salicaceae
<i>Prunella vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	Prunelle commune	Lamiaceae
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	Rosaceae
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn subsp. <i>aquilinum</i>	Fougère-aigle	Dennstaedtiaceae
<i>Quercus robur</i> L. subsp. <i>robur</i>	Chêne pédonculé	Fagaceae
<i>Rosa canina</i> L. subsp. <i>canina</i>	Rosier des chiens	Rosaceae
<i>Rubia peregrina</i> L. subsp. <i>peregrina</i>	Garance voyageuse	Rubiaceae
<i>Rubus silvaticus</i> Weihe & Nees	Ronce des bois	Rosaceae
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	Alisier torminal	Rosaceae
<i>Taraxacum officinale</i> G.H. Weber	Pissenlit officinal	Asteraceae
<i>Teucrium scorodonia</i> L. subsp. <i>scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	Lamiaceae
<i>Viola riviniana</i> Rchb. subsp. <i>riviniana</i>	Violette de Rivin	Violaceae

Liste des espèces végétales sur les habitats de lande sèche (40 espèces)

NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANÇAIS	FAMILLE
<i>Agrostis stolonifera</i> L. subsp. <i>stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	Poaceae
<i>Asphodelus albus</i> Mill. subsp. <i>albus</i>	Asphodèle blanche	Asphodelaceae
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull	Callune fausse-bruyère	Ericaceae
<i>Carex pilulifera</i> L. subsp. <i>pilulifera</i>	Laîche à pilules	Cyperaceae
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	Corylaceae
<i>Castanea sativa</i> Mill.	Châtaigner	Fagaceae
<i>Centaura nigra</i> L. subsp. <i>nigra</i>	Centaurée noire	Asteraceae
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	Corylaceae
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link subsp. <i>scoparius</i>	Genêt à balai	Fabaceae
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC. subsp. <i>decumbens</i>	Danthonie décombrante	Poaceae
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P. Beauv. subsp. <i>cespitosa</i>	Canche cespituse	Poaceae
<i>Erica cinerea</i> L.	Bruyère cendrée	Ericaceae
<i>Eupatorium cannabinum</i> L. subsp. <i>cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	Asteraceae
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	Fétuque rouge	Poaceae
<i>Frangula dodonei</i> Ard. subsp. <i>dodonei</i>	Bourdaine	Rhamnaceae
<i>Genista pilosa</i> L. subsp. <i>pilosa</i>	Genêt poilu	Fabaceae
<i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i>	Lierre grimpant	Araliaceae
<i>Hieracium umbellatum</i> L.	Epervière en ombelle	Asteraceae
<i>Holcus mollis</i> L. subsp. <i>mollis</i>	Houque molle	Poaceae
<i>Hypericum pulchrum</i> L.	Millepertuis élégant	Hypericaceae
<i>Hypochaeris radicata</i> L. subsp. <i>radicata</i>	Porcelle enracinée	Asteraceae
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam. subsp. <i>saxatilis</i>	Liondent faux-pissenlit	Asteraceae

<i>Lonicera periclymenum L. subsp. periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	Caprifoliaceae
<i>Molinia caerulea (L.) Moench subsp. caerulea</i>	Molinie bleue	Poaceae
<i>Pinus pinaster Aiton subsp. hamiltonii (Ten.) Villar</i>	Pin maritime	Pinaceae
<i>Polygala serpyllifolia Hose</i>	Polygale à feuilles de Serpolet	Polygalaceae
<i>Populus tremula L.</i>	Peuplier tremble	Salicaceae
<i>Potentilla erecta (L.) Rausch. subsp. erecta</i>	Potentille tormentille	Rosaceae
<i>Potentilla montana Brot.</i>	Potentille des montagnes	Rosaceae
<i>Pteridium aquilinum (L.) Kuhn subsp. aquilinum</i>	Fougère-aigle	Dennstaedtiaceae
<i>Quercus pyrenaica Willd.</i>	Chêne tauzin	Fagaceae
<i>Quercus robur L. subsp. robur</i>	Chêne pédonculé	Fagaceae
<i>Rubus fruticosus L.</i>	Ronce arbrisseau	Rosaceae
<i>Simethis mattiazzii (Vand.) G.Lopez & Jarvis</i>	Phalangère de Mattiazz	Asphodelaceae
<i>Sorbus torminalis (L.) Crantz</i>	Alisier torminal	Rosaceae
<i>Stachys officinalis (L.) Trevis. subsp. officinalis</i>	Epiaire officinale	Lamiaceae
<i>Succisa pratensis Moench</i>	Succise des prés	Dipsacaceae
<i>Teucrium scorodonia L. subsp. scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	Lamiaceae
<i>Ulex europaeus L. subsp. europaeus</i>	Ajonc d'Europe	Fabaceae
<i>Viola riviniana Rchb. subsp. riviniana</i>	Violette de Rivin	Violaceae

Liste des oiseaux contactés et listes complémentaires fournies par la commune

Nom_latin	Nom_especie	Famille	Nidification sur site	Statut sur site (par rapport aux nombre de contacts)	Protection	Annexe I Directrice Oiseaux	Liste rouge Monde/France	Source	Remarque
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	PRUNELLIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	commune	Protégé	X	LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	EMBERIZIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	EMBERIZIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	FRINGILLIDAE	Nidification probable	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	STRIGIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	rare	Protégé	X	LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Corvus corone</i>	Cornuelle noire	CORVIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	CUCULIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	STRIGIDAE	Nidification possible	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	CAPRIMULGIDAE	Nidification possible	rare	Protégé	X	LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	STURNIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	SYLVIIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CORVIDAE	Nidification probable	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	PODICIPEDIDAE	Nidification certaine	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Certhia brachyactyla</i>	Grimpereau des jardins	CERTHIIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	HIRUNDINIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	UPUPIDAE	Nidification certaine	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte	SYLVIIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	FRINGILLIDAE	Nidification probable	commune	Protégé		LC/VU	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	ORIOLIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	APODIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	TURDIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	PARIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	PARIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	PARIDAE	Nidification probable	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	ACCIPITRIDAE	Nidification possible	commune	Protégé	X	LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	PASSERIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	PICIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	

<i>Picus viridis</i>	Pic vert	PICIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	CORVIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grèche écorcheur	LANIIDAE	Nidification probable	rare	Protégé	X	LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	COLUMBIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	FRINGILLIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	MOTACILLIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	SYLVIIDAE	Nidification possible	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	SYLVIIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	SYLVIIDAE	Nidification possible	rare	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	TURDIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	TURDIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	SITTIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	TURDIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	COLUMBIDAE	Nidification possible	rare	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	COLUMBIDAE	Nidification possible	commune	Chassable		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	TROGLODYTIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	FRINGILLIDAE	Nidification possible	commune	Protégé		LC/LC	Inventaire Cistude Nature 2012	

Liste d'espèces complémentaires fournie par la commune de Saint Geyrac le 24/11/2010*

<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	ALAUDIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	ALAUDIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	ACCIPITRIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	SCOLOPACIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	SCOLOPACIDAE	-	-	Chassable		LC/EN	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	MOTACILLIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	MOTACILLIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	FRINGILLIDAE	-	-	Protégé		LC/VU	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	ACCIPITRIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	PHASIANIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	ANATIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	PHASIANIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	FALCONIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	Aile blessée (2007)
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	MUSCICAPIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	TURDIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	GRUIDAE	-	-	Protégé	X	LC/CR Migrateur	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	ARDEIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	STRIGIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Hippolais icterina</i>	Hypolais ictérine	SYLVIIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	ALCEDINIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	ACCIPITRIDAE	-	-	Protégé	X	NT/VU	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	PHASIANIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	PHASIANIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	Laché
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	PICIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	PICIDAE	-	-	Protégé	X	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	MOTACILLIDAE	-	-	Protégé		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	RALLIDAE	-	-	Chassable		LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	

<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	FRINGILLIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	TURDIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	FRINGILLIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	PICIDAE	-	-	Protégé	LC/NT	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	TURDIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	CHARADRIIDAE	-	-	Chassable	LC/LC	Commune de St Geyrac 24/11/2010*	

* annexe extraite de Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)

Liste d'espèces complémentaires provenant de Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)								
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	PARIDAE	-	-	Protégé	LC/NT	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	TURDIDAE	-	-	Chassable	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grise	SYLVIIDAE	-	-	Protégé	LC/NT	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	TURDIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	EMBERIZIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerine	SYLVIIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Miliaria calandra</i>	Bruant proyer	EMBERIZIDAE	-	-	Protégé	LC/NT	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	STRIGIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	SYLVIIDAE	-	-	Protégé	LC/NT	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	CORVIDAE	-	-	Protégé	LC/LC	Perret-Gentil C. & Lekeu M. (2011)	

LC : préoccupation mineure

NT : quasi-menacé

VU : vulnérable

EN : en danger

CR : en danger critique d'extinction

Liste des mammifères présents et potentiels

Espèce	Nom	Famille	Protection	Directive Habitat Faune Flore	Convention de Berne	Liste Rouge Monde / France	Type d'observation	Remarque
<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe	Mustelidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	piège photographique	-
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	Mustelidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	traces + piège photographique	Semble bien présent dans le milieu forestier
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	Cervidae	chassable - non protégée	-	-	LC/LC	individus + traces + piège photographique	Bien présent partout
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	Cervidae	chassable - non protégée	-		LC/LC	traces	Quelques empreintes en milieu forestier
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	Sciuridae	protégée	-	Ann. III	LC/LC	traces + piège photographique	Nombreuses traces de présence (cône de pins rongés)
<i>Martes foina</i>	Fouine	Mustelidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	piège photographique	-
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Viveridae	protégé	Ann. V	Ann. III	LC/LC	piège photographique	Fréquente préférentiellement le cours d'eau
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	Leporidae	chassable - non protégée	-	-	NT/LC	individus	Dans les milieux ouverts
<i>Lepus europeaeus</i>	Lièvre brun	Leporidae	chassable - non protégée	-	-	LC/LC	individus	Dans les milieux ouverts
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Mustelidae	espèce réglementée	Ann. V	Ann. III	LC/LC	piège photographique	Plutôt en milieu forestier
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	Myocastoridae	espèce réglementée	-	-	-/NA	traces	Milieux humides
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	Canidae	espèce réglementée	-	-	LC/LC	traces + piège photographique	Probablement présent partout
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier d'Eurasie	Suidae	chassable - non protégée	-	-	LC/LC	traces + piège photographique	Bien présent partout
<i>Talpa europaea</i>	Taupie d'Europe	Talpidae	non protégé	-	-	LC/LC	traces (taupinières)	Quelques taupinières observées,
<i>Crocidura suaveolens</i>	Crocidure des jardins	Soricidae	espèce réglementée	-	Ann. II et III	NT/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Assez commun
<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	Soricidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	Soricidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Assez Rare (Taleyrandie, Grélerie)
<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	Soricidae	espèce réglementée	-	Ann. III	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	Arvicolinae	-	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Myodes glareolus</i>	Campagnol roussâtre	Arvicolinae	-	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	Muridae	espèce réglementée	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Neomys fodiens</i>	Crossope aquatique	Soricidae	protégée	-	Ann. III	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Assez Rare (Grélerie, Eglise)
<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs	Arvicolinae	-	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Commun
<i>Microtus gerbei</i>	Campagnol de gerbe	Arvicolinae	-	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Assez rare (Grélerie, Eglise)
<i>Mus musculus domesticus</i>	Souris grise	Muridae	-	-	-	LC/LC	Pelotes de réjection d'Effraie des clochers	Localisée (Coquellerie)
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Erinaceidae	protégée	-	Ann. III	LC/LC	-	Présence très probable

LC : préoccupation mineure

Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles présentes et potentielles

Espèce	Nom vernaculaire	Prot. Nationale	Direct. Habitat	ZNIEFF	Observé	Probable	Possible	Remarques
<i>Salamandra salamandra terrestris</i>	Salamandre tachetée	Art. 3 (intégrale)	-	Oui	X			Espèce principalement forestière
<i>Alytes o. obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Probablement commun sur toute la zone étudiée
<i>Hyla a. arborea</i>	Rainette verte	Art. 2 (intégrale)	An. IV	Oui	X			Contacté à plusieurs reprises sur la majeure partie de la commune
<i>Bufo bufo spinosus</i>	Crapaud commun	Art. 3 (intégrale)	-	-	X			Probablement commun sur toute la zone étudiée
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Rare, contacté uniquement sur les habitats ouverts au sud de la commune
<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille verte	Art. 3 (intégrale)	An. V	-	X			Probablement <i>P. kl esculentus</i> et <i>P. ridibundus</i>
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Probablement commune sur toute la zone étudiée
<i>Podarcis muralis bronniardii</i>	Lézard des murailles	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Abondant partout
<i>Hierophis v. viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Commune partout
<i>Natrix natrix helvetica</i>	Couleuvre à collier	Art. 2 (intégrale)	-	-	X			Probablement présente sur toute la zone étudiée
<i>Lissotriton h. helveticus</i>	Triton palmé	Art. 3 (intégrale)	-	-	X			Les prospections tardives n'ont pas permis son observation, mais il est probablement commun partout
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X			Probablement présent dans les mares les plus favorables
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	Art. 2 (intégrale)	An. IV		X			Non contacté, mais probablement présente sur la majorité de la zone étudiée
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	Art. 3 (intégrale)	-	-	X			Non observée, l'espèce est peut-être présente aux abords du cours d'eau et des étangs annexes
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Art. 3 (intégrale)	-	Oui	X			Espèce discrète difficile à contacter, très probablement présente sur les pelouses sèches et les pierriers au nord du site

<i>Vipera a. aspis</i>	Vipère aspic	Art. 4 (partielle)	-	-	X	Probablement présente sur les secteurs forestiers et pelouses sèches, un individu probablement contacté sur le nord du site, mais identification non confirmée
<i>Trachemys scripta</i>	Trachemyde écrite	-	-	-	X	Souvent introduite dans les plans d'eau ouverts au public
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	Art. 2 (intégrale)	An. II & IV	Oui	X	Quelques sites de reproduction favorable, mais hors répartition connue
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	Art. 2 (intégrale)	An. IV	-	X	Non contactée, mais l'espèce est présente dans le secteur
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	Art. 5 (partielle)	An. V	Oui	X	Présence envisageable car sous-prospectée dans le département

Liste des espèces de papillons de jour contactées

Nom vernaculaire	Nom latin	Fréquence d'observation	Statut
Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	AR	
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>		
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	AF	
Argus brun	<i>Aricia agestis</i>	AF	
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	AF	
Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	AR	DH II / PN
Azuré du trèfle	<i>Everes argiades</i>	AR	
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>		
Bel-Agus	<i>Polyommatus bellargus</i>		
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>		
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	AR	
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	AR	
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	AF	
Cuivré fuligineux	<i>Heodes tityrus</i>		
Damier d'Athalie	<i>Mellicta athalia</i>	AR	
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	F	
Flambé	<i>Iphiclides podalirius subsp.</i>		
Fluoré	<i>Colias australis</i>		
Grand damier	<i>Melitaea phoebe</i>	AR	
Grand Nègre des Bois	<i>Minois dryas</i>		
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	AF	
Hespérie des Potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>		
Méliée du Mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>		
Méliée orangée	<i>Didymaeformia didyma</i>		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	F	
Nacré de la filipendule	<i>Brenthis hecate</i>	AF	Rare en Aquitaine
Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>	AF	
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>		
Petit Sylvain	<i>Ladoga camilla</i>		
Petite violette	<i>Clossiana dia</i>	AR	
Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	F	
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	AR	
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	AF	
Point-de-Hongrie	<i>Erynnis tages</i>		
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	F	
Silène	<i>Brintesia circe</i>	AF	
Souci	<i>Colias crocea</i>		
Sylvaine	<i>Ochlodes venatus</i>		
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>		
Thécla du Chêne	<i>Neozephyrus quercus</i>		
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	AF	

Fréquence d'observation	F : Fréquent
	AF : Assez fréquent
	AR : Assez rare
	R : Rare

Liste des espèces de libellules recensées

Nom vernaculaire	Nom latin	Fréquence d'observation	Reproduction	Statut
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	AF	P	
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	R	P	
Calopterix mériodional	<i>Calopteryx virgo-meridionalis</i>	F	R	
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	R	P	PN/DH II
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	F	R	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	AF	R	
Cordulie bronzée	<i>Cordulia anea</i>	AR	P	
Crocothemis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	AR	P	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	AF	R	
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	AR	P	
Gomphé gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	AR	P	
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	F	R	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	AR	P	
Libellule à quatre tâches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	AR	P	
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	R	P	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	AR	P	
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	AF	R	
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	AF	R	
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	F	R	
Petite nymphe à corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	AR	P	
Sympetrum de fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	AF	R	
Sympetrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	AF	P	

Fréquence d'observation	F : Fréquent
	AF : Assez fréquent
	AR : Assez rare
	R : Rare

Reproduction	R : Reproduction
	P : Probable
	PP : Peu probable

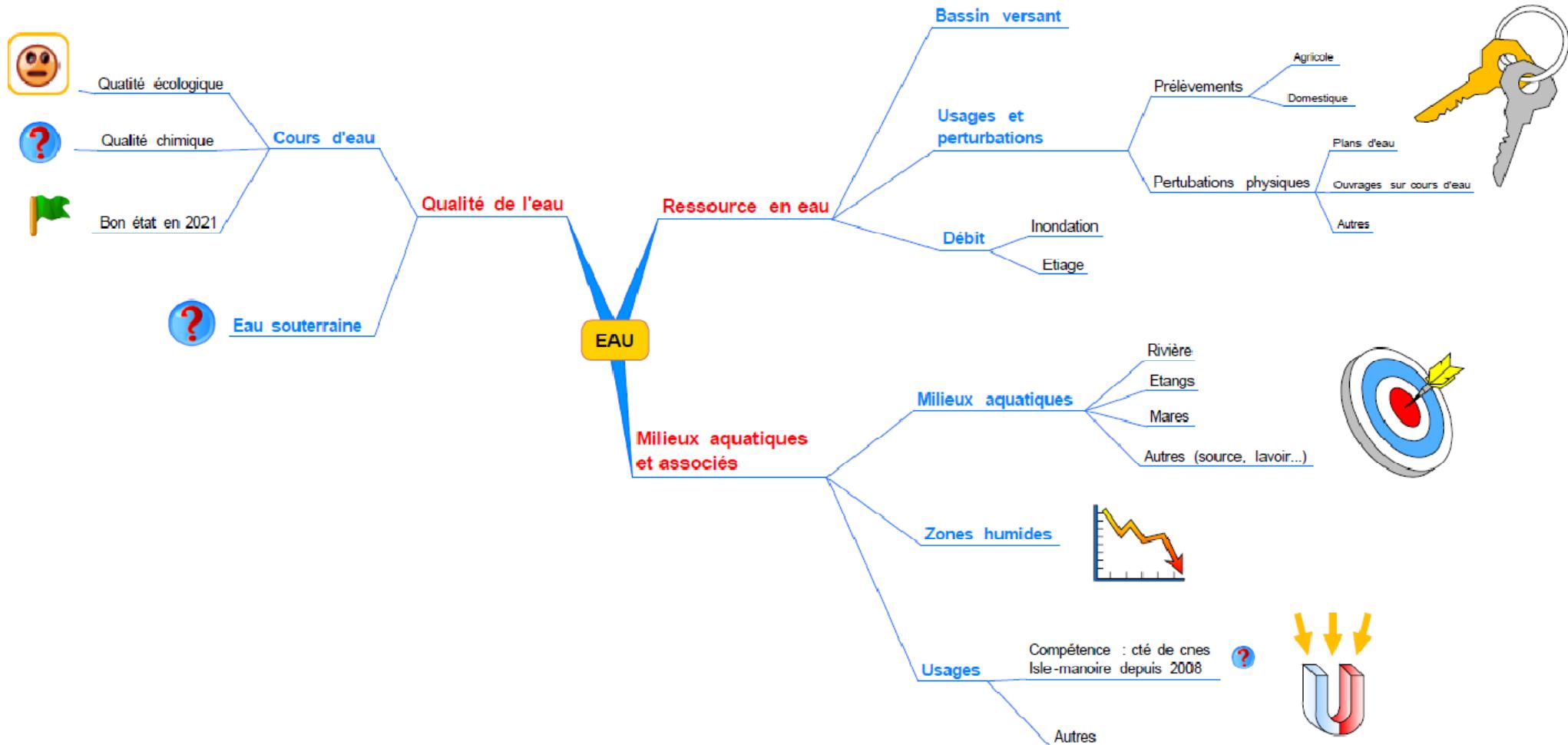
Extraits des cahiers d'habitats :

Les habitats d'intérêt communautaire et les espèces inscrites aux Annexes des Directives Habitats font l'objet d'une fiche dans les Cahiers d'habitats Natura 2000.

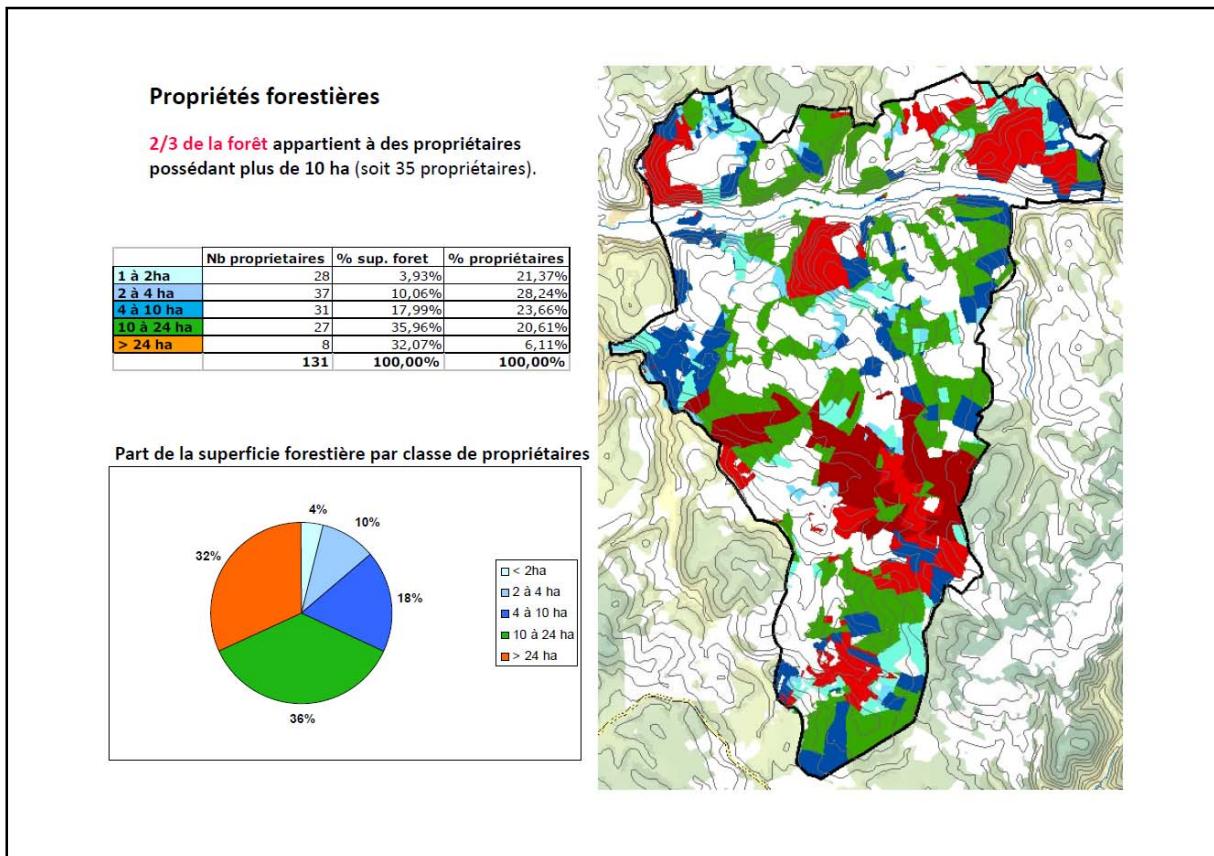
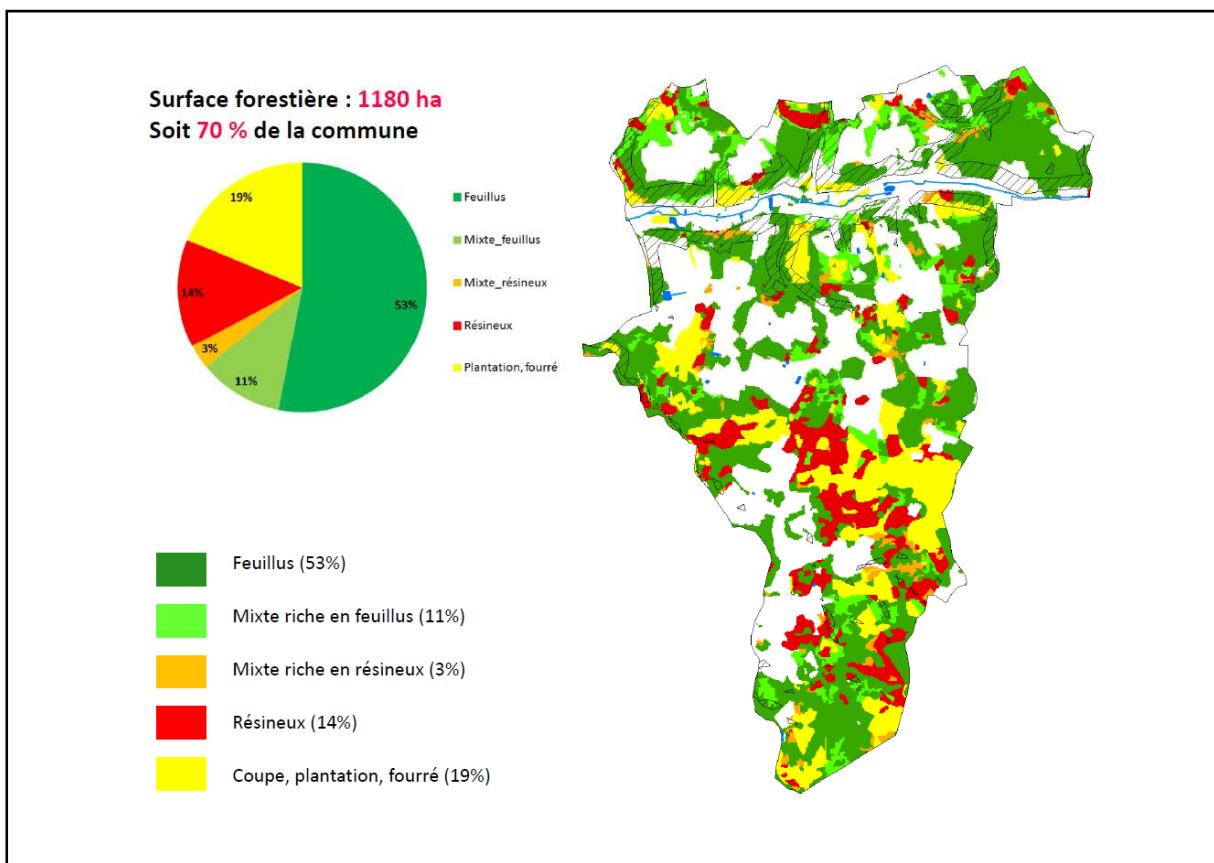
Un dossier informatique contenant ces fiches sera transmis à la Mairie (format pdf).

Diaporamas utilisés lors des groupes de travail

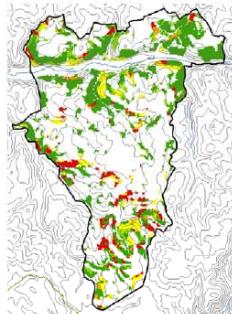
Groupe de Travail Eau



Groupe de Travail Forêt



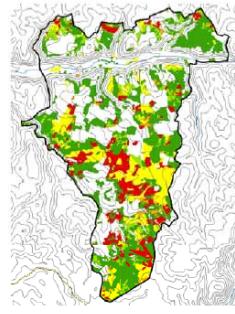
Etats des lieux et enjeux écologiques



Les coteaux

Intérêt écologique : ****

- Diversité des essences liée à des conditions stationnelles variées (sol, exposition, micro-climat...)
- Structures des peuplements et classes d'âges variées, peu ou pas de gestion ...



Les plateaux

Feuillus

Intérêt écologique : ***

- peuplements intéressants : mélange de feuillus, futaies, vieux arbres...
- Pertes de biodiversité dans taillis homogènes de châtaigniers

Les résineux

Intérêt écologique : **

- Peuplements homogènes et jeunes plantations mono-spécifiques de pins à vocation de production

Enjeux :

- des boisements d'intérêt écologique à conserver
- une hétérogénéité à maintenir et à développer sur les plateaux : peuplements, classes d'âges, strates, milieux associés (mares forestières, clairières...)
- des taillis de châtaigniers dépréssants au devenir incertain

Rôle du groupe de travail

(un groupe de réflexion et de propositions)

Identifier et proposer



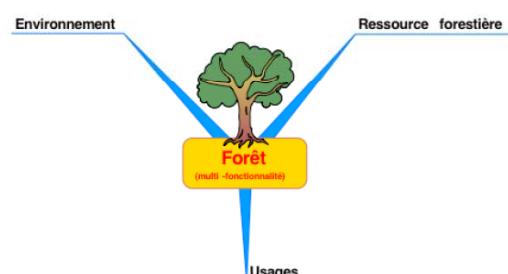
Constats, problèmes, conflits...
(facteurs positifs et négatifs)



Enjeux, objectifs
(Identifier les besoins)



Propositions de solutions, d'actions...
(Proposer des actions qui font consensus)



Groupe de Travail Agriculture

Les espaces ouverts de la commune

Surface agricole * : 395 ha
(soit 22 % de la commune et 72 % des surfaces ouvertes)

Surface agricole * : 150 ha
(soit 9 % de la commune et 28 % des surfaces ouvertes)

Des espaces faisant souvent l'objet d'une gestion par des agriculteurs (foin, quelques cultures) ou bien d'entretiens divers (chevaux, moutons, fauche...)

Homogénéisation des espaces ouverts

1950



2009



Une modification de la configuration des paysages et des pratiques de gestion (optimisation et modernisation des travaux agricoles des années 70)

* Espaces agricoles = espaces déclarés à la PAC

Les espaces agricoles de la commune

Une bonne vingtaine d' exploitants agricoles cultivent sur la commune :

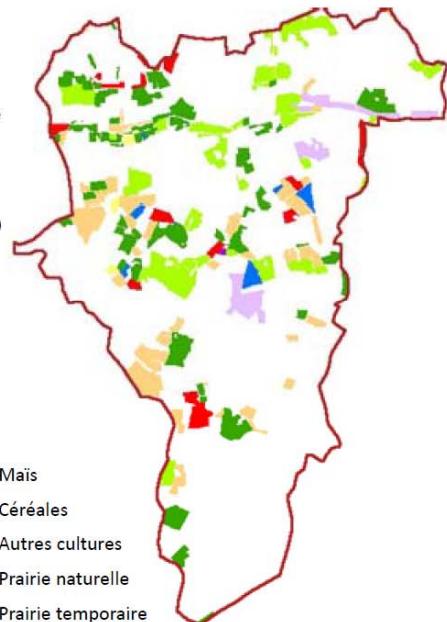
- une dizaine de retraités ou double actif (petites exploitations)
 - une demi-douzaine sont hors commune (faibles superficie)
 - une petite dizaine d'exploitations professionnelles sur la commune

Une polyculture élevage dominant

- exploitations bovins viandes (broutard, veau sous la mère)
 - + cultures (auto consommation)
 - éleveurs de mouton
 - fraisiculteur/ polycultures
 - autre petite polyculture élevage traditionnelle

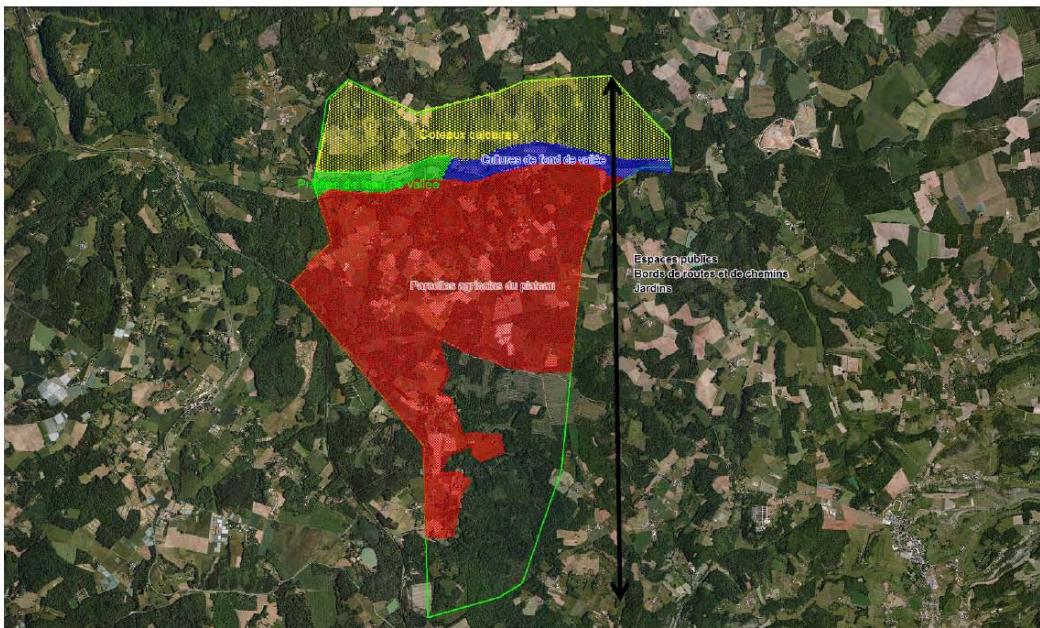
Une demande en espaces à vocation agricole (supérieure à l'offre)

- Des exploitations parfois **fractionnées** (éparpillées) et aux **îlots éloignés**



Agriculture : les pratiques agricoles du territoire

Remarque : l'entretien des bords de routes, des espaces communaux et des jardins particuliers sont partie prenante des pratiques présentées ici dans la mesure où elles participent à la gestion du territoire



Espaces publics, bords de routes et de chemin, jardins

- Espaces de biodiversité potentiels, en lien avec leur contexte (sol, orientation, milieux présents aux alentours)
 - Rôle potentiel de corridor ou de réservoir



Besoin : diminuer les interventions sur ces secteurs pour augmenter la biodiversité

Comment réduire la pression d'entretien sur ces secteurs



Espaces ouverts des coteaux secs



Habitat prioritaire recelant une riche biodiversité potentielle

→ Surpâturage ou déprise agricole

Besoin : diminuer la pression de pâturage sur certains secteurs / Mettre en place une gestion sur d'autres secteurs

Comment faire se répondre ces deux problématiques?



Prairies de fond de vallée (en amont du ruisseau)



Secteur bocager bien structuré, peu cultivé

Présence d'une parcelle de prairie humide présentant un intérêt patrimonial de premier ordre

→ Maintenir et améliorer la biodiversité de ce secteur

Besoin : permettre aux espèces de la flore et de la faune de faire leur cycle annuel (favoriser la reproduction des plantes à fleurs et des insectes en particulier)

Comment décaler les dates de fauche?



Cultures de fond de vallée (à l'est de la commune)

Secteur cultivé où la biodiversité est faible



→ Peu d'espaces pour la biodiversité

Besoin : favoriser les zones refuges pour la faune et la flore

Comment maintenir des bandes enherbées et recréer des haies ?



Secteurs agricoles du plateau

Secteurs cultivés où la biodiversité est faible



→ Peu d'espaces pour la biodiversité

Besoin : favoriser les zones refuges pour la faune et la flore

Comment maintenir modifier la gestion des abords des cultures et des prairies?

